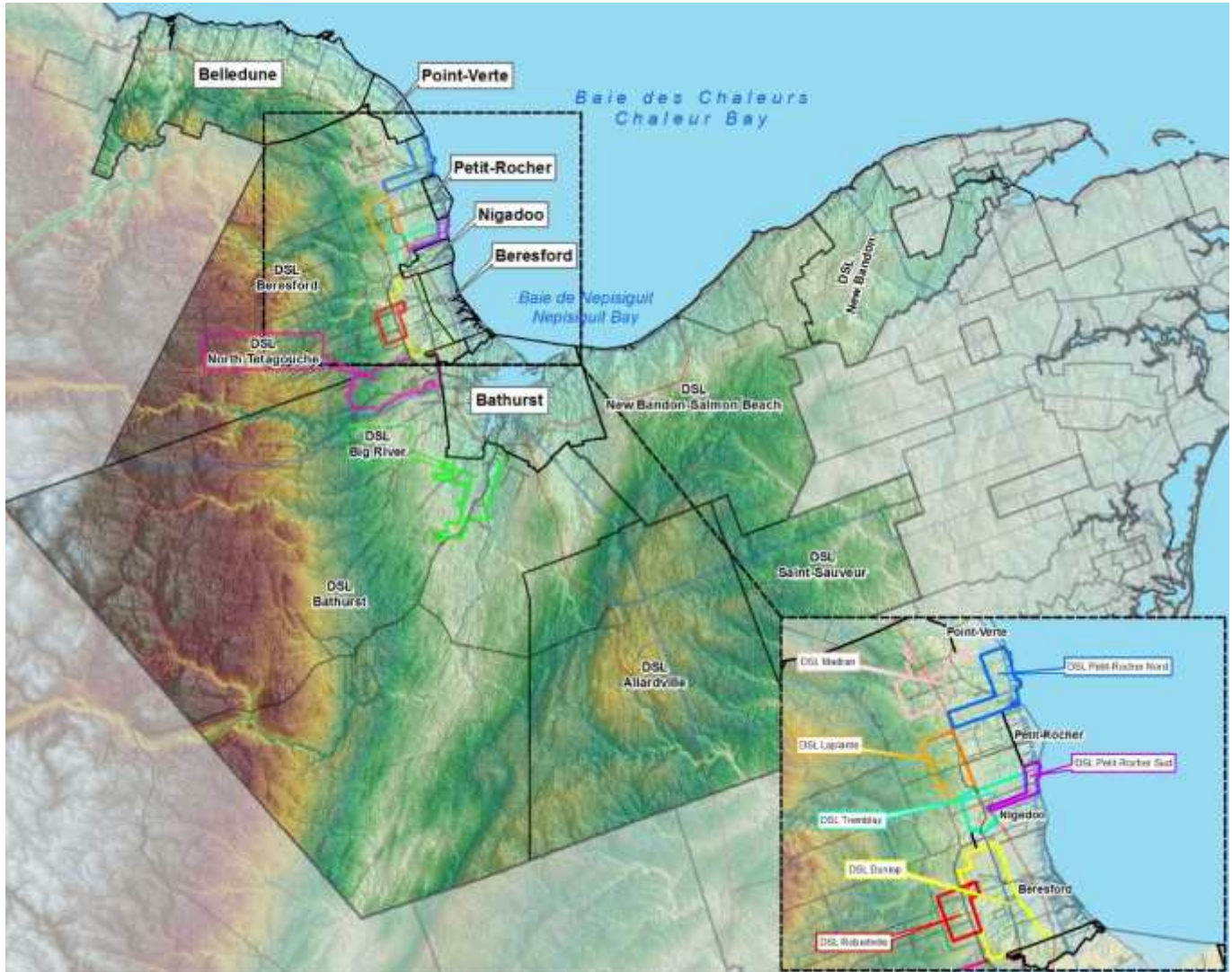


Commission de services régionaux Chaleur Regional Service Commission



RAPPORT ANNUEL 2017

LA COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR (CSRC)

Le présent rapport annuel fournit un compte rendu des activités de la Commission de services régionaux Chaleur (CSRC) au cours de son exercice financier 2017. Depuis sa création en janvier 2013, la CSRC a entrepris divers projets d'envergure régionale dont plusieurs se sont concrétisés dans la dernière année. Ces derniers vous seront ainsi présentés dans les pages qui suivent.

MOT DU PRÉSIDENT JEAN GUY GRANT



J'ai le plaisir de vous transmettre le rapport annuel 2017. Ce rapport fait état des principales réalisations dans les domaines d'activités sous la responsabilité de la CSRC.

Un des grands succès dignes de mention est la signature d'une entente avec Énergie NB pour l'achat d'environ 6 000 mégawattheures d'énergie par année auprès de la CSRC, et ce, au cours des 20 prochaines années.

Une autre réalisation importante est la mise en place d'un office du tourisme régional. Cette nouvelle entité, sous l'égide de la CSRC, a comme rôle primaire le développement et la promotion de l'industrie touristique de la région Chaleur. Ce fut une année marquante pour cette nouvelle entité avec la création d'une image de marque régionale et la mise en place d'une stratégie de communication.

Ce rapport souligne aussi quelques enjeux régionaux et interrégionaux sur lesquels la CSRC a pris position officiellement par voie de résolution.

À titre de président de la CSRC, je suis fier de constater la réalisation des projets initiés par la CSRC. Je crois que nous devons continuer à appuyer d'autres initiatives du genre dans les années à venir pour le bien-être de l'ensemble de nos communautés.

Je remercie les employés de la CSRC qui se dévouent quotidiennement afin d'offrir un service de qualité. Je remercie également les membres du bureau de direction de m'avoir épaulé tout au long de l'année, les membres du conseil d'administration pour leur contribution et leur excellente collaboration, et finalement, je remercie les élus provinciaux et fédéraux pour leur appui à l'avancement des projets initiés par cet organisme régional.

Je vous invite donc à feuilleter les pages suivantes pour découvrir les activités entreprises par la CSRC au cours de l'année 2017.

Bonne lecture,

Jean Guy Grant, président

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE JOCELYNE HACHEY



C'est avec une grande fierté que nous vous présentons cette revue de l'année 2017. Cette période a été marquée par quelques nouvelles satisfaisantes, dont la signature d'une entente de 20 ans avec Énergie NB pour l'achat d'électricité qui sera produite dès l'automne 2018 au site d'enfouissement à Allardville.

De plus, le tourisme régional, la planification régionale des loisirs et la première phase d'une étude régionale sur l'adaptation aux changements climatiques ont également été des dossiers prioritaires pour la CSRC en 2017.

Il est aussi important de noter que la CSRC créait en 2017 un comité pour mener une étude sur la régionalisation des services de police. Cette étude sera réalisée en 2018.

Je souhaite souligner le travail hors pair de tous les employés. Je les remercie sincèrement pour leur engagement et professionnalisme. Leur soutien aura facilité davantage mes responsabilités quotidiennes. Je tiens également à remercier les membres du bureau de direction et du conseil d'administration pour leur appui indispensable tout au long de l'année.

Jocelyne Hachey, directrice générale

MANDAT

La CSRC est tenue de fournir les services obligatoires suivants :

- Planification locale dans les districts de services locaux (DSL);
- Gestion des déchets solides;

Elle a aussi le pouvoir de faciliter et coordonner des ententes entre les communautés visant le partage des coûts des services et des infrastructures.

La CSRC a aussi l'autorité de se doter des mandats additionnels suivants :

- Planification locale dans les municipalités;

- Collaboration régionale en matière de services de police;
- Planification régionale des mesures d'urgence;
- Planification des infrastructures régionales de loisir, de culture et de sport, et partage des coûts de ces installations.
- Planification régionale.

PROFIL DE LA RÉGION CHALEUR

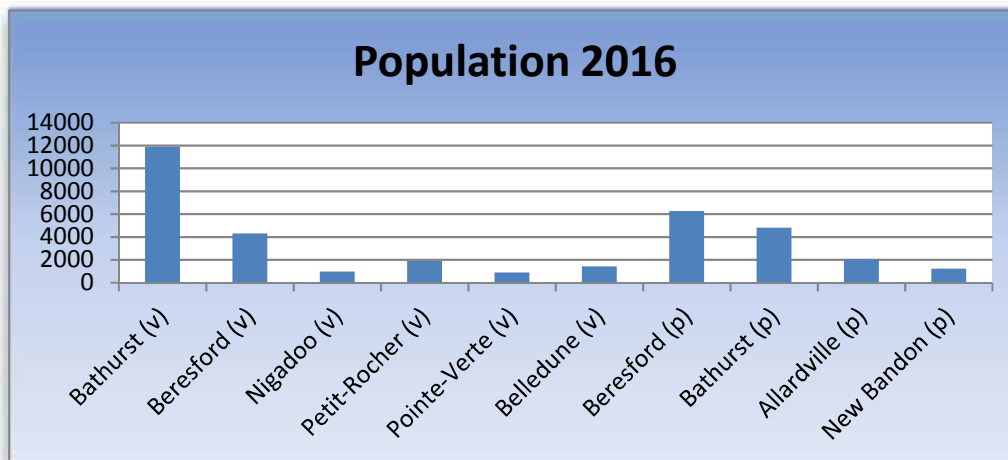
La CSRC est composée de 6 municipalités et de 4 paroisses non incorporées, soit les villes de Bathurst et de Beresford, les villages de Nigadoo, Petit-Rocher, Pointe-Verte et Belledune et les paroisses de Beresford, Bathurst, Allardville et New Bandon.

La CSRC dessert une population de 35 639 personnes répartie sur un territoire de 3 300 km², soit une densité de population de 11 personnes au km². En 2011, le territoire comptait une population de 36 614 personnes, ce qui représente une diminution de 2,7 % sur une période de 5 ans. Soixante pourcents de la population est répartie à l'intérieur des 6 municipalités et 40 % dans les régions non incorporées.

La ville de Bathurst est le principal centre régional de biens et services et représente à elle seule 33 % de la population desservie par la CSRC, suivie de Beresford avec 12 %. La paroisse de Beresford est la plus peuplée des régions non incorporées avec 18 % de la population régionale, suivie de la paroisse de Bathurst avec 13 %.

Le territoire de la CSRC compte 17 932 logements privés, soit une moyenne de 1,98 personne par unité de logement.

	Bathurst (v)	Beresford (v)	Nigadoo (v)	Petit Rocher (v)	Pointe Verte (v)	Belledune (v)
Population 2016	11897	4288	963	1897	886	1417
Population 2011	12275	4351	952	1908	976	1548
Variation	3.1%	1.4%	1.2%	0.6%	9.2%	8.5%
% de la population régionale	33%	12%	3%	5%	2%	4%
Total logements privés	6317	2150	437	890	451	883
Personnes par unité	1.9	2.0	2.2	2.1	2.0	1.6
	Beresford (p)	Bathurst (p)	Allardville (p)	New Bandon (p)	CSR Chaleur	
Population 2016	6248	4717	7032	1714	15619	
Population 2011	6354	4979	2081	1190	36614	
Variation	-1.7%	-3.7%	-2.1%	2.0%	-2.7%	
% de la population régionale	18%	13%	7%	3%	107%	
Total logements privés	2780	2292	932	794	17932	
Personnes par unité	2.2	2.1	2.2	1.5	2.0	



L'âge médian de la population du comté de Gloucester est de 47,9 ans et est supérieur à celui de la province qui est de 43,7 ans. On constate de grandes disparités de l'âge médian entre les communautés, variant de 45,2 à 53,2 ans. La population desservie par la CSRC est largement bilingue alors que 61 % disent connaître les deux langues officielles, et 60 % de la population dit utiliser le français comme langue parlée à la maison.

	Bathurst (v)	Beresford (v)	Nigadoo (v)	Petit-Rocher (v)	Pointe-Verte (v)	Belledune (v)	Total (v)
Âge médian	48.9	46.5	45.2	51.3	51.8	53.2	n/a
Connaissance des langues officielles							
Anglais seulement	30%	7%	3%	1%	3%	75%	24%
Français seulement	7%	20%	29%	31%	40%	2%	14%
Anglais et Français	62%	72%	68%	68%	57%	24%	62%
Ni l'anglais ni le français	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Langue parlée à la maison							
Anglais	58%	18%	8%	5%	9%	92%	43%
Français	39%	80%	91%	94%	89%	6%	54%
Langue non officielle	1%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Multiples	3%	2%	1%	1%	2%	1%	2%

	Beresford (p)	Bathurst (p)	Allardville (p)	New Bandon (p)	Total (p)	CSRC Chaleur
Âge médian	46.0	47.1	47.0	51.5	n/a	n/a
Connaissance des langues officielles						
Anglais seulement	3%	31%	2%	61%	16%	21%
Français seulement	32%	6%	48%	13%	24%	38%
Anglais et Français	64%	63%	50%	27%	60%	61%
Ni l'anglais ni le français	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Langue parlée à la maison						
Anglais	8%	59%	3%	79%	29%	38%
Français	91%	39%	96%	20%	70%	60%
Langue non officielle	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Multiples	1%	2%	1%	1%	1%	2%

SERVICES CORPORATIFS ET COLLABORATIFS

Le bureau de la direction générale est composé des deux employées suivantes :

- Jocelyne Hachey, directrice générale
- Carolle Roy, adjointe à la direction

FAITS SAILLANTS 2017

Valorisation du biogaz

Depuis la réalisation d'une étude de faisabilité en 2014 sur la production et l'utilisation de biométhane au site d'enfouissement à Allardville, la CSRC a réalisé son objectif de signer une entente avec Énergie NB dans le cadre de son programme de production locale d'énergie renouvelable à petite échelle. Ce projet, dont l'installation d'une génératrice est prévue à l'automne 2018, contribuera à la réduction de notre empreinte carbonique en plus d'avoir un effet favorable à long terme sur le budget des opérations du Service de gestion des déchets solides.

Mise en place d'un office du tourisme régional

Une des grandes réalisations en 2017 fut l'intégration d'un office du tourisme régional au sein de la CSRC. Cette dernière a bénéficié d'un soutien financier de 99 650 \$ de la Société de développement régional afin de couvrir une partie importante des frais de démarrage. Suite à l'embauche d'une directrice de l'Office en février et la création d'un comité d'appui quelques mois plus tard, l'Office du tourisme Chaleur a développé une image de marque ainsi qu'une stratégie de communication dans le but de promouvoir et appuyer les initiatives touristiques de la région.

Mise en place d'un comité pour une étude sur la régionalisation des services de police

La CSRC a créé un comité chargé de mener une étude sur la régionalisation des services de police. Cette étude, qui se réalisera en 2018, permettra de faire le constat de la situation actuelle en ce qui a trait aux services offerts par les trois forces policières de la région. De plus, le mandat du comité sera d'explorer diverses options afin de rendre l'offre de service policière plus efficace et efficiente à l'échelle régionale.

Construction d'un tronçon routier reliant la région Chaleur à la Péninsule acadienne

Les conseils d'administration des Commissions de services régionaux Chaleur et Péninsule acadienne (CSRC et CSRPA) ont choisi d'unir leur force en votant en faveur d'une résolution priorisant la construction d'un nouveau tronçon routier de Janeville à Bertrand. Ces résolutions respectives ont pour but de faire valoir l'importance des retombées économiques dont profiteraient mutuellement ces deux régions. Plusieurs démarches ont été entreprises au cours de l'année pour faire avancer ce dossier. Il est entendu que ce dossier demeurera une priorité pour les membres du conseil d'administration dans la prochaine année.

GOVERNANCE ET ADMINISTRATION

Composition du conseil d'administration (CA)

Mandat : Surveiller et orienter les activités et les affaires de la commission.

Le conseil d'administration de la CSRC est composé des maires des six municipalités et de quatre représentants pour les quinze districts de services locaux (DSL) de la région. La représentation des DSL est fondée sur les ratios de la population et de l'assiette fiscale.

Le conseil d'administration est donc représenté par les personnes suivantes :

- Paolo Fongemie, maire de Bathurst
- Jean Guy Grant, maire de Beresford
- Charles Doucet, maire de Nigadoo
- Luc Desjardins, maire de Petit-Rocher
- Normand Doiron, maire de Pointe-Verte
- Joseph Noel, maire de Belledune
- Normand Plourde, DSL
- Charles Comeau, DSL
- Donald Gauvin, DSL
- Gilles Bryar, DSL (janvier à mars)
- Carole Caron, DSL (à partir du mois de mai)
- Éric Gauvin, 1^{er} remplaçant DSL
- Frank Branch, 2^e remplaçant DSL



Au cours de l'année 2017, la CSRC a tenu 15 réunions publiques. Les ordres du jour et les procès-verbaux de ces réunions se retrouvent sur le site Internet de la CSRC, www.CSRChaleur.ca.

Bureau de direction

Mandat : Agir comme soutien à la présidence et à la direction générale en conformité avec les politiques et les décisions de la commission.

Membres :

- Maire Jean Guy Grant, président
- Maire Joseph Noel, vice-président
- Maire Paolo Fongemie, 3^e dirigeant

Le bureau de direction s'est réuni 9 fois en 2017 pour discuter, entre autres, des sujets suivants : la valorisation du biogaz au site d'enfouissement à Allardville, les étapes à prévoir en collaboration avec la CSRPA pour la construction d'une voie de contournement de Janeville à

Bertrand, la signature d'un protocole d'entente avec Opportunités Nouveau-Brunswick et l'étude sur la régionalisation des services de police.

Comité soutien et surveillance

Mandat : Faciliter la gouvernance financière de la commission, notamment au chapitre de la surveillance, de la communication de l'information financière, de la gestion des risques et aux activités budgétaires.

Membres :

- André Doucet, directeur général, Bathurst
- Marc-André Godin, directeur général, Beresford
- Geneviève Robichaud, directrice générale, Nigadoo
- Mike Roy, directeur général, Petit-Rocher
- Vincent Poirier, directeur général, Pointe-Verte
- Landon Lee, directeur général, Belledune,
- Denis Bujold, gestionnaire des services locaux

Le Comité de finance s'est réuni 2 fois en 2017. La première fois, pour réviser les états financiers vérifiés 2016 et la deuxième fois, pour réviser le budget 2018.

COMITÉS - SERVICES COLLABORATIFS

Comité régional des loisirs

Mandat : Superviser une étude sur la planification régionale des loisirs et apporter ses recommandations au conseil d'administration une fois l'étude complétée.

Membres :

- Donald Gauvin, président
- Penny Anderson, conseillère, Bathurst
- Bruno Poirier, conseiller, Beresford
- Robert Gaudet, conseiller, Nigadoo
- Luc Desjardins, maire, Petit-Rocher
- Vincent Poirier, directeur général, Pointe-Verte
- Sandenn Killoran, conseiller, Belledune
- Clovis Roy, représentant DSL
- Mylène Ouellet, spécialiste en sports et loisirs
- Marc Arseneau, spécialiste en sports et loisirs
- Patrick Haché, Sentiers Verts Chaleur

Le Comité régional des loisirs s'est réuni 6 fois en 2017. Les principales activités du Comité furent la révision exhaustive des 51 recommandations découlant du rapport d'étude menée par la firme Sierra Planning and Management. Le comité a présenté ses recommandations finales au conseil d'administration dans le cadre d'une réunion spéciale tenue le 28 juin. Le rapport final du Comité peut être consulté à la section « Services collaboratifs », sous la rubrique Planification des infrastructures régionales de loisirs, de culture et de sport » du site Internet de la CSRC au www.CSRChaleurRSC.ca.

Comité consultatif régional sur l'adaptation aux changements climatiques de la région Chaleur

Mandat : Superviser la réalisation d'un plan d'adaptation aux changements climatiques pour la région Chaleur et pour conseiller le conseil d'administration de la CSRC sur toute question se rapportant à la planification et aux mesures d'adaptation et de résilience liées aux changements climatiques dans la région Chaleur.

Membres :

- Donald Gauvin, représentant du Conseil d'administration de la CSR Chaleur et nommé d'office à titre de président du comité
- Donald McLaughlin, représentant de la Ville de Bathurst
- Alain Guitard, représentant du Village de Nigadoo
- Brigitte Couturier, représentante de la Ville de Beresford
- Christian Boudreau, représentant du Village de Petit-Rocher
- Frederick Dion, représentant généraux
- Jamie O'Rourke, représentant du Village de Belledune
- Raymond Bryar, représentant DSL
- Robert Capozzi, représentant le Secrétariat des changements climatiques du NB
- Ronnie Arseneau, représentant du Village de Pointe-Verte

Le Comité consultatif régional sur l'adaptation aux changements climatiques de la région Chaleur s'est réuni 4 fois en 2017. Les détails se retrouvent à la page 10.

Comité pour une étude sur la régionalisation des services de police

Mandat : Conseiller le conseil d'administration sur la question de régionaliser les services de police de la région Chaleur.

Membres :

- Paolo Fongemi, président
- Normand Doiron, représentant du comité mixte de la région B.N.P.P.
- Joseph Noel, Belledune
- Donald Roy, représentant DSL

- Ernest Boudreau, chef de police de Bathurst
- Charles Comeau, chef de police de la B.N.P.P.

Le comité s'est réuni 1 fois en 2017. Le principal objectif de cette rencontre était de définir le mandat de l'étude afin de procéder à des demandes d'appels d'offres auprès de consultants pour mener l'étude en question.

SERVICE D'URBANISME

Le personnel du Service d'urbanisme

Le personnel du Service d'urbanisme est composé des personnes suivantes :

- Marc Bouffard, directeur de la planification
- Line Cormier St-Cyr, secrétaire administrative
- Yvon Frenette, agent d'aménagement & inspecteur de constructions
- Marcel Doiron, inspecteur de constructions
- Stéphane Doucet, inspecteur de constructions
- Mariette Hachey-Boudreau, technicienne en géomatique et en environnement

FAITS SAILLANTS 2017

Plan rural de Dunlop et Robertville

Après près de deux ans de travail, le plan rural de Dunlop et Robertville a été approuvé par le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux (MEGL) le 1^{er} juin 2017. Préalablement à son adoption, le Service d'urbanisme a organisé une audience publique pour entendre les commentaires des citoyens. Le Service d'urbanisme tient à remercier les représentants des communautés concernées et le gestionnaire des services locaux pour le temps et les énergies consacrés à la réalisation de ce projet.

Lieux dangereux et inesthétiques

Le Service d'urbanisme a continué d'assister les villages de Belledune, de Pointe-Verte et de Nigadoo dans certains dossiers touchant aux lieux dangereux et inesthétiques.

Un propriétaire a logé un appel suite à l'émission d'un Avis de Conformité visant sa propriété située à Belledune. Cet appel doit être entendu au début de 2018. On se rappellera que les villages de Belledune et de Pointe-Verte ont demandé aux membres siégeant au Comité consultatif régional en matière d'urbanisme de siéger à leur comité d'appel respectif. Afin d'encadrer ces appels, le directeur de l'urbanisme a préparé un guide de procédure à l'intention du comité d'appel sur les lieux dangereux et inesthétiques.

Plan régional d'adaptation aux changements climatiques

La demande de subvention faite par la CSRC au Fonds en fiducie pour l'environnement (FFE) a été acceptée et un montant de 60 000 \$ lui a été octroyé pour réaliser un plan d'action en matière d'adaptation aux changements climatiques. Ce plan vise à rendre les collectivités de la région Chaleur plus résilientes et mieux adaptées pour faire face aux impacts des changements climatiques. Dans un premier temps, le Service d'urbanisme a travaillé à mettre sur pied le Comité consultatif régional sur l'adaptation aux changements climatiques composé de résidents et de professionnels intéressés et concernés par cette question. Ce comité est présidé par un membre de la CSRC. On a demandé à chaque municipalité de déléguer un représentant sur le comité. Les DSL sont représentés par deux délégués. Le comité comprend également 3 représentants généraux et un représentant du Secrétariat aux changements climatiques.

Le comité s'est réuni à 4 occasions en 2017. Une de ses premières tâches fut d'élaborer les termes de références pour la demande de propositions. Suite à un appel d'offres lancé par invitation, le comité a recommandé à la CSRC de retenir les services de l'Institut de recherche sur les zones côtières de Shippagan pour réaliser la Phase 1 du projet devant être complétée avant la fin de mars 2018. Le consultant a également aidé le Service d'urbanisme à remplir des demandes de subventions pour la Phase 2 du projet en cours. Une demande de subvention a également été déposée au FFE pour un second projet visant à analyser avec plus de précision les risques d'inondation et d'érosion côtière.

Il est à noter qu'un groupe de soutien composé de professionnels œuvrant au sein de différents ministères et organismes a également été mis sur pied pour assister le comité et le Service d'urbanisme dans son mandat.

Modification à la Loi sur l'urbanisme

À la demande de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB), le directeur a étudié le projet de loi portant sur la modernisation de la Loi sur l'urbanisme. Le directeur a participé à une rencontre réunissant des élus, des administrateurs et des urbanistes afin d'aider l'AFMNB à rédiger un mémoire sur le sujet. Quelques urbanistes se sont également rencontrés au bureau de la CSRC afin de passer en revue le projet de loi. La nouvelle Loi sur l'urbanisme a été adoptée par le gouvernement et est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018. Suite aux commentaires émanant de l'AFMNB, le gouvernement provincial s'est engagé à réviser la Loi tous les sept ans.

Association provinciale pour les agents d'aménagement

L'agent d'aménagement de la CSRC a fait partie d'un comité pour la création d'une association provinciale pour les agents d'aménagement. La nouvelle association a été créée au mois de mai 2017 et comptait 64 membres au mois de septembre.

Embauche d'une secrétaire administrative

Le Service d'urbanisme a embauché une nouvelle secrétaire administrative en la personne de madame Line Cormier St-Cyr qui est entrée en fonction au mois de mars 2017.

Fermetures de rue

Le Service d'urbanisme a assisté les Villages de Belledune et de Petit-Rocher avec deux projets d'arrêté de fermeture de rue établie en vertu de la Loi sur les municipalités. Le Service d'urbanisme a participé à plusieurs réunions, a fourni des avis et a rédigé les deux projets d'arrêté.

Arrêté de construction

Le Service d'urbanisme a rédigé un nouvel arrêté de construction qu'il aimerait présenter aux municipalités dans un proche avenir. Cet arrêté prévoit entre autres choses un processus de fermeture des dossiers d'inspection et un barème des coûts de construction.

Formation continue

L'inspecteur de construction, Stéphane Doucet, a suivi avec succès deux séries de cours pour compléter sa formation du Niveau 2, soit Part 9 Small Building et Part 9 Plan Review. Il est maintenant qualifié Niveau 2 par l'Association des officiels de la construction du Nouveau-Brunswick (AOCNB).

En relation avec le projet de planification et d'adaptation aux changements climatiques, l'agent d'aménagement et la technicienne en géomatique ont assisté à une conférence tenue à Moncton les 27 et 28 mars. Le directeur de l'urbanisme a quant à lui suivi plusieurs webinaires au courant de l'année offerts par l'Ontario Centre for Climate Impacts and Adaptation Resources (OCCIAR) qui met également en ligne de nombreuses ressources utiles à quiconque s'intéresse au sujet. Le directeur s'est également intéressé aux travaux du Forum Inondations 2017 diffusé sur Internet. Cette conférence portait sur la résilience des communautés et des régions face aux inondations dans un contexte d'adaptation aux changements climatiques, et ce, dans la foulée des événements du printemps dernier survenus au Québec.

Géomatique

En plus du Service d'urbanisme, la technicienne en géomatique assiste les autres services de la CSRC dans la production de cartes, notamment en ce qui a trait aux mesures d'urgence, au tourisme et à l'application ReCollect des déchets solides.

Le Service de géomatique a également fourni des cartes aux municipalités dans le cadre de la planification des sentiers non-motorisés. Le service assiste également certains organismes de la région dont le groupe des bassins versants (inventaire et état des cours d'eau) et le groupe Sentier

Nepisiguit Mi'gmaq. Le Service d'urbanisme continue de vendre ses services de géomatique à la CSR Restigouche.

COMITÉ CONSULTATIF RÉGIONAL EN MATIÈRE D'URBANISME (CCRU)

Le CCRU

La CSRC a délégué au Comité consultatif régional en matière d'urbanisme (CCRU) les fonctions consultatives et décisionnelles découlant de la Loi sur l'urbanisme. Ce sous-comité de la CSRC est composé de 7 membres représentant chacune des municipalités qui reçoivent leurs services d'urbanisme de la CSRC et de 2 représentants pour l'ensemble des districts de services locaux (DSL). Les membres du CCRU sont des non-élus. On a demandé à chaque municipalité de recommander un de ses citoyens pour siéger sur le CCRU. Le ministère de l'Environnement et Gouvernements locaux en a fait de même avec les deux représentants des DSL qui se divisent le territoire de part et d'autre de la rivière Middle.

Les membres du CCRU sont nommés par la CSRC pour des mandats de 4 ans.

Membres :

- Alain Gauvin, Beresford, mandat – décembre 2019
- Jean-Louis Arseneau, Nigadoo, mandat – décembre 2021
- Patrick Mallet, Petit-Rocher, mandat – décembre 2019
- Paul Desjardins, Pointe-Verte mandat – décembre 2021
- Elizabeth Lanteigne, Belledune, mandat – décembre 2021
- Lévis Roy, Régions non incorporées au sud-est de la rivière Middle, mandat – décembre 2021
- Jeannot Gionet, Régions non incorporées au nord de la rivière Middle, mandat – décembre 2019

L'exécutif du CCRU

L'exécutif du CCRU est nommé par ses membres. Monsieur Patrick Mallet occupe la présidence et Monsieur Lévis Roy la vice-présidence.

Réunions régulières mensuelles

Le CCRU a tenu 11 réunions régulières mensuelles en 2017 au cours desquelles 45 demandes provenant de particuliers ont été examinées. Voir tableau C sous l'annexe B.

Le comité a également étudié et fait parvenir 13 recommandations portant sur des amendements

à un plan ou un arrêté de zonage, de même que sur l'emplacement de rues et de terrains d'utilité publique.

Demandes de modification de zonage

Le Service d'urbanisme a assisté les municipalités et la province lors des amendements aux différents arrêtés.

Municipalité de Nigadoo

-) Projet d'amendement au plan rural afin de permettre la construction d'un entrepôt frigorifique pour la Poissonnerie Arseneau. Plusieurs objections à ce projet ont été reçues et la municipalité a demandé au promoteur de produire une étude d'impact du bruit pouvant être occasionné par le nouveau bâtiment. Ce projet ne s'est pas concrétisé. Le promoteur a ensuite déposé une seconde demande de rezonage pour la construction d'un entrepôt non frigorifique. Encore une fois, plusieurs objections ont été reçues. Cet arrêté n'a pas encore été adopté par la municipalité.
-) Projet d'amendement au plan rural afin de permettre l'aménagement de sites pour véhicules récréatifs sur la rue Degrace. Cet amendement a été approuvé par le Village.

Municipalité de Petit-Rocher

-) Amendement au plan rural du Village de Petit-Rocher afin d'encadrer l'aménagement de pavillons-jardins dans le village. Cet amendement a été approuvé par le Village. Les conditions rattachées au rezonage ont fait l'objet d'un amendement mineur au courant de l'automne.
-) Projet de rezonage visant une propriété donnant sur la rue Mgr-Lanteigne pour une habitation multifamiliale. Après avoir entendu les objections dans le cadre de l'audience publique, le conseil a décidé de ne pas aller de l'avant avec ce rezonage.
-) Rezonage d'une propriété située sur la rue du Havre pour une boucherie-charcuterie en milieu résidentiel. Cet amendement a été approuvé par le Village.

Municipalité de Beresford

-) Nouvelles dispositions touchant aux véhicules récréatifs et à l'alignement des habitations par rapport aux limites de terrain. Cet amendement est maintenant en vigueur.

-) Rezonage de la propriété située au 1082, rue Principale. Cette propriété abandonnée depuis longtemps était jadis utilisée pour l'entreposage de produits pétroliers en vrac. Dans un premier temps, le nouveau propriétaire prévoit construire un lave-auto sur ce terrain. Cet amendement a été approuvé et la construction devrait débuter en 2018.

Municipalité de Belledune

-) Nouvelles dispositions visant à permettre les entreprises de camionnages et les centres de collecte des contenants consignés dans les zones rurales. Cet amendement a été approuvé.
-) Amendement au plan rural afin de permettre l'installation d'une entreprise de camionnage dans l'ancien garage du ministère des Transports sur la rue Archibald.
-) Amendement au plan rural du Village de Belledune visant à redéfinir les types d'élevage de bétail permis dans la communauté. De nouvelles normes sont proposées afin de calculer les distances séparatrices entre les établissements d'élevage de bétail d'une part et les habitations, les institutions et les zones urbanisées d'autre part. Le conseil municipal a finalement décidé de ne pas aller de l'avant avec ce rezonage. Parallèlement à cette procédure de rezonage, le Service d'urbanisme a aidé le village de Belledune à organiser une séance d'information publique portant sur les pratiques agricoles avec la participation des ministères de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, de l'Environnement et des Gouvernements locaux et de la Santé. Des représentants de ces trois ministères ont expliqué aux résidents de Belledune les règles applicables à l'approbation et à la surveillance des activités agricoles et à la gestion des plaintes.

Municipalité de Pointe-Verte

-) Rezonage visant l'ancienne Légion royale canadienne qu'une entreprise de construction locale propose d'acheter. Cet amendement a été approuvé par le conseil et est maintenant en vigueur.

Activités de construction

Le Service d'urbanisme a émis un total de 527 permis de construction en 2017 pour une valeur totale de 20 900 103 \$, dont 7 006 925 \$ pour les municipalités et 13 893 178 \$ pour les régions non incorporées, tel qu'illustré à la Figure A de l'annexe B. Le nombre de permis émis par le Service d'urbanisme a diminué de 7.5 % par rapport à l'année précédente et la valeur totale des permis a augmenté de 17.4 %.

La construction résidentielle a connu une augmentation significative, soit d'environ 61.9 % par rapport au nombre d'habitations unifamiliales construites en 2016. En 2017, il s'est construit

34 nouvelles maisons unifamiliales sur le territoire desservi par le Service d'urbanisme de la CSRC, soit 10 unités dans les municipalités et 24 dans les DSL. À ce nombre s'ajoutent 7 minis maisons ou maisons mobiles et 9 nouvelles unités de chalets. On compte 3 habitations à deux unités de logement soit 2 à Petit-Rocher et 1 à Beresford. La Figure B de l'annexe B démontre le nombre de constructions résidentielles depuis 2010.

Un total de 20 permis a été émis pour des travaux dans le secteur commercial pour des investissements totaux de près de 630 125 \$. Huit (8) permis industriels ont été émis pour une valeur totale de 3 990 628 \$, parmi lesquels on compte le permis de rénovation de l'Autorité aéroportuaire du nord du Nouveau-Brunswick. Huit (8) permis ont été émis dans le secteur institutionnel pour une valeur totale de 2 719 000 \$, parmi lesquels on compte les permis de rénovation de l'École de Robertville et de l'édifice municipal de Belledune.

Activités de lotissement

Le nombre de plans de lotissement et de lots créés a augmenté en 2017. Le Service d'urbanisme a approuvé un total de 46 plans de lotissement, créant 77 lots à bâtir et 17 parcelles. Depuis 2007, le Service d'urbanisme a approuvé un total de 554 plans, créant ainsi 703 lots.

Le Service d'urbanisme a aussi approuvé plusieurs actes de transfert, droits de passage, servitudes et plans d'arpentage. La Figure C et le Tableau B de l'annexe B démontrent l'évolution, depuis 2007, du nombre total de plans de lotissement approuvés à l'intérieur des municipalités versus les régions non incorporées.

SERVICE DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES

COMITÉ TECHNIQUE

Le service de gestion des déchets solides peut compter sur la collaboration des membres d'un comité technique, responsable d'évaluer les exigences techniques relatives aux équipements et aux activités d'opération, d'entretien et de construction. Ce comité est composé des personnes suivantes :

- Donald Gauvin, représentant des DSL, président
- Charles Doucet, maire de Nigadoo
- Rhéal Hébert, représentant du public
- Paul Losier, représentant du public

Le Comité technique s'est réuni trois (3) fois en 2017 pour discuter des sujets suivants :

-) Travaux d'infrastructure 2017
-) Travaux 2017 liés à l'amélioration des bâtiments
-) Nettoyage des conduites de lixiviat

-) Projet biogaz
-) Travaux d'infrastructure proposés pour 2018

LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE

La majeure partie des opérations du Service de gestion des déchets solides est liée à l'enfouissement des déchets. En fait, la gestion des matières résiduelles représente plus de 85 % des activités de la CSRC.

Quantités de déchets gérés par le Service d'enfouissement technique

En 2017, 80 767 tonnes de déchets (80 107 t en 2016) ont été enfouies, dont 19 140 tonnes sont issues de la région Chaleur. À ces quantités s'ajoutent 11 825 tonnes (11 559 t en 2016) de débris de construction, de rénovation et de démolition (CRD), dont 7 008 tonnes de la région Chaleur. De plus, nous avons traité 1 416 tonnes de boues d'égout (1 298 t en 2016) en provenance de l'usine de traitement des eaux usées de la Ville de Bathurst. Ce qui veut dire qu'en 2017, l'équipe affectée aux activités liées au service d'enfouissement technique a géré 94 008 tonnes de déchets, ce qui représente une augmentation de 1 044 tonnes comparativement à 2016.



Photo – Enfouissement des déchets

FRAIS DE DÉVERSEMENT

Pour la région Chaleur, les frais de déversement en 2017 étaient les suivants:

-) Matières recyclables – 0 \$/t
-) Déchets à enfouir – 65,00 \$/t, dont 9,50 \$/t servait à la gestion des services de détournement des déchets

-) CRD – 30 \$/t, dont 2 \$/t servait à la gestion des services de détournement des déchets

Il est à noter qu’aucuns frais de déversement ne sont facturés aux citoyens pour la récupération des déchets ménagers dangereux et des déchets électroniques.

De plus, les frais de déversement pour l’enfouissement des déchets en provenance des autres régions sont les mêmes que ceux payés par nos administrations locales, soit 55,50 \$/t en 2017.

SERVICES OFFERTS AUX RÉGIONS LIMITOPHES

Depuis 1995, nous offrons nos services d’enfouissement technique aux trois régions qui nous entourent, c’est-à-dire aux organisations suivantes :

-) Commission de services régionaux du Restigouche (CSRR)
-) Commission de services régionaux de la Péninsule acadienne (CSRPA)
-) Commission de services régionaux du Grand Miramichi (CSRGM)

INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATION

Pour assurer le bon fonctionnement des activités et des opérations du Service de gestion des déchets solides au site d’enfouissement de Red Pine, la CSRC a fait des investissements considérables en immobilisation en 2017.

Infrastructures liées au lieu d’enfouissement technique

En 2017, comme tous les ans, le Service de gestion des déchets solides a fait exécuter des travaux de développement et d’entretien de l’infrastructure qui sert à l’enfouissement technique des déchets.

Les travaux d’infrastructure 2017 incluait entre autres les travaux suivants :

-) fermeture de la cellule # 12;
-) déboisement, essouchement et excavation de la future cellule # 14;
-) mise en place des tuyaux émissaires du bloc de cellules # 14 à 17;
-) entretien des cellules inactives;
-) construction du bassin de lixiviat # 3;
-) améliorations au système de collecte et de traitement des eaux de surface;
-) améliorations à l’aire de stockage 2.

Ces travaux d’infrastructure 2017 furent confiés à St-Isidore Asphalte Ltée.

En ce qui a trait à la construction du bassin de lixiviat # 3, le Service de gestion des déchets solides a bénéficié d'une contribution financière de 1 359 361 \$ du Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées.



Photo - Travaux d'infrastructure 2017 – Bassin de lixiviat #3



Photo - Travaux d'infrastructure 2017 – Bâtiment des soufflantes

Travaux liés à l'amélioration des bâtiments

Certains travaux liés à l'amélioration des bâtiments ont également eu lieu. Ces travaux consistaient en :

-) l'ajout de ventilation et d'électricité au bâtiment dôme;
-) le remplacement du réservoir d'eau potable au bâtiment administratif.

Biogaz

En 2017, Énergie NB a signé une entente pour l'achat d'environ 6 000 mégawattheures d'énergie par année auprès de la Commission de services régionaux Chaleur, et ce, pour les 20 prochains ans. L'énergie sera produite par un générateur électrique alimenté au biogaz. La mise en service du générateur est prévue pour septembre 2018.

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

La protection de l'environnement est au cœur de nos activités depuis 1987. Ayant amorcé un virage vert en 2008, nous intensifions nos efforts pour être présents dans notre communauté et y offrir des services de grande qualité.

RÉCUPÉRATION PORTE-À-PORTE DES MATIÈRES RECYCLABLES

En mai 2017, la collecte porte-à-porte des matières recyclables fut implantée sur tout le territoire de la Première Nation Pabineau.

Le 18 septembre dernier, les CSR Chaleur et Grand Miramichi ont signé un accord de service pour la récupération des matières recyclables. L'accord a pris effet le 1^{er} octobre 2017 pour une période de cinq (5) ans.

Les matières recyclables en provenance de la région Chaleur et de la région du Grand Miramichi sont reçues au centre de transbordement de la CSRC situé au site de gestion des matières résiduelles de Red Pine à Allardville. Présentement, les matières recyclables collectées sur les territoires de la CSRC et de la CSRGM sont acheminées au centre de tri de Rivière-du-Loup, Québec, géré par la Société VIA.



Photo – Centre de transbordement des matières recyclables

Tableau 1 – Quantités de matières recyclables reçues au site de gestion des matières résiduelles de Red Pine depuis 2013

Région	Matières recyclables (t)				
	2013	2014	2015	2016	2017
Chaleur	631	924	1 791	1 769	1 829
Grand Miramichi			730	1 688	1 640
Total	631	924	2 521	3 457	3 469

Tableau 2 – Quantités de matières résiduelles et proportion des matières recyclables collectées en bordure de route en 2017 pour les localités de la région Chaleur

	Matières recyclables (t)	Déchets (t)	Total (t)	Matières recyclables (%)
Bathurst	550	2 648	3 198	17,2
Belledune	64	472	536	11,9
Beresford	225	1 158	1 383	16,3
Nigadoo	52	276	328	15,9
Petit-Rocher	127	649	776	16,4
Pointe-Verte	61	284	345	17,7
C1 – Dunlop à Free Grant	149	876	1 025	14,5
C2 – North Tetagouche à Rio Grande	136	726	862	15,8
C3 – Madran à Tremblay	128	847	975	13,1
C4 – Big River à Goodwin Mill	92	455	547	16,8
C5 – Allardville à Saint-Sauveur	92	464	556	16,5
C6 – Salmon Beach à Pokeshaw	50	265	315	15,9
Région Chaleur	1 726	9 120	10 846	15,9

GESTION DES EMBALLAGES ET IMPRIMÉS

En 2015, Recycle NB a amorcé un dialogue sur l'élaboration d'un programme de recyclage à responsabilité élargie des producteurs pour les déchets d'emballages et d'imprimés. Lors de la première phase de ce projet, Recycle NB a travaillé avec des experts nationaux afin de recueillir de l'information sur les autres programmes de gestion des emballages et imprimés existants au

Canada. Une visite d'étude eut lieu en Colombie-Britannique et un forum provincial sur les emballages et imprimés a été organisé.

La deuxième phase du projet, qui s'est déroulée en 2016-2017, consistait à déterminer les avantages et les défis d'un tel programme. La troisième phase a commencé en 2017 et se poursuivra en 2018. Elle consiste en une recherche documentaire, une visite d'étude en Saskatchewan ainsi que l'organisation d'un atelier avec diverses parties prenantes.

Il est à noter que la directrice générale de la CSRC a participé à la visite d'étude en Saskatchewan en octobre 2017. Cette province est la plus récente à avoir mis en place un programme de recyclage des emballages et imprimés.

FONDS EN FIDUCIE POUR L'ENVIRONNEMENT DU NOUVEAU-BRUNSWICK

En mai 2017, le ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux, M. Serge Rousselle, annonçait les projets du Fonds en fiducie pour l'environnement 2017-2018. Le Service de gestion des déchets solides a reçu du financement pour trois projets :

-) Boîte à dîner écolo-santé – 10 000 \$
-) Sensibilisation du public à une gestion écoresponsable des matières résiduelles – 60 000 \$
-) Collecte porte-à-porte des matières compostables – 35 000 \$

Le projet « Boîte à dîner écolo santé » est une initiative développée en partenariat avec le réseau de santé Vitalité et les districts scolaires francophone et anglophone de la région. L'objectif principal de ce projet est de sensibiliser les élèves à l'importance de protéger notre environnement en réduisant la quantité de déchets envoyés au site d'enfouissement.

Dans le cadre du projet « Sensibilisation du public à une gestion écoresponsable des matières résiduelles », nous voulons sensibiliser les citoyens à l'importance de participer aux programmes de détournement des déchets offerts par la CSRC. De plus, nous voulons faciliter et stimuler la récupération des matières recyclables dans les lieux publics, et celles issues des activités des institutions, commerces et industries (ICI). Par l'entremise de ce projet, la CSRC coordonne la collecte des matières recyclables dans les écoles anglophones et francophones de la région.

L'objectif du projet « Collecte porte-à-porte des matières compostables » est d'amorcer une discussion avec les élus municipaux et les représentants de districts de services locaux de la région Chaleur afin de voir s'ils sont intéressés à ce que les matières compostables soient ramassées de porte-à-porte. Ces matières seraient compostées plutôt qu'enfouies.

COMMUNICATION, SENSIBILISATION, MOBILISATION, PARTICIPATION, CHANGEMENT DE COMPORTEMENTS

Depuis plusieurs années, nous consacrons toujours plus d'importance aux communications avec nos citoyens. Nous tentons d'être présents dans nos communautés par divers moyens et médias afin de bien comprendre les appréhensions que certains peuvent avoir face au changement et aussi pour expliquer le bienfondé de nos démarches.

En 2017, nous avons animé les activités suivantes :

- J 2017-02-10 Visite du site de Red Pine par les étudiants du programme de technologie de l'environnement du CCNB Miramichi.
- J 2017-02-20 Club Richelieu de Bathurst – Présentation sur la gestion des matières résiduelles.
- J 2017-02-22 Metepenagiag Lodge – Présentation sur la gestion des déchets solides.
- J 2017-02-23 Déjeuner-causerie – Danny's Inn – Présentation sur la récupération des matières recyclables en provenance des secteurs institutionnel, commercial et industriel.
- J 2017-03-03 Première Nation Pabineau – Présentation sur la collecte porte-à-porte des matières recyclables.
- J 2017-03-08 Déjeuner-causerie – Atlantic Host – Présentation sur la récupération des matières recyclables en provenance des secteurs institutionnel, commercial et industriel.
- J 2017-04-20 École Terry Fox Elementary (Bathurst) – Présentation boîte à diner écolo-santé.
- J 2017-05-15 École Le Domaine Étudiant (Petit-Rocher) – Visite du site de Red Pine.
- J 2017-06-13 Bibliothèque Mgr-Robichaud de Beresford - Présentation sur le compostage.
- J 2017-10-16 Visite du site de Red Pine par les étudiants du programme de technologie de l'environnement du CCNB.
- J 2017-10-26 Visite du site de Red Pine par les étudiants du programme de technologie de l'environnement du CCNB – Échantillonnage et analyse d'eau.
- J 2017-10-30 Développement durable de Bathurst - Présentation sur le compostage.
- J 2017-11-23 Présentoir – CCNB Bathurst – Festival Zéro Déchets.
- J 2017-11-30 Bathurst High School (Bathurst) - Présentation et visite au site Red Pine.
- J 2017-12-12 École le Tournesol (Petit-Rocher) – Présentation 3R.
- J 2017-12-14 École Le Domaine Étudiant (Petit-Rocher) – Kiosque « Illuminer! » Science East.

AUTRES SERVICES DE DÉTOURNEMENT DES DÉCHETS

Nos communications ont des effets qui se sont fait sentir sur tous nos services de détournement des matières résiduelles, tout particulièrement sur les taux de participation de nos citoyens à nos collectes de déchets ménagers dangereux et de déchets électroniques.

Collectes de déchets ménagers dangereux et de déchets électroniques

Comme par les années précédentes, nous avons tenu six collectes dans nos communautés en 2017 : trois au printemps et trois à l'automne. Nous avons également étendu nos services de collectes de déchets ménagers dangereux et de déchets électroniques aux régions du Restigouche, de la Péninsule acadienne et du Grand Miramichi. Nos collectes ont eu lieu aux endroits suivants :

-) 2017-04-29 Petit-Rocher – 250 participants
-) 2017-05-06 Beresford – 179 participants
-) 2017-05-13 Bathurst – 420 participants
-) 2017-06-03 Miramichi et Doaktown – 559 participants
-) 2017-06-10 Caraquet – 200 participants
-) 2017-06-11 Lamèque – 65 participants
-) 2017-06-17 Tracadie – 110 participants
-) 2017-06-18 Néguaac – 30 participants
-) 2017-09-09 Campbellton – 265 participants
-) 2017-09-10 Dalhousie – 278 participants
-) 2017-09-16 Kedgwick – 25 participants
-) 2017-09-30 Miramichi – 383 participants
-) 2017-10-14 Janeville – 89 participants
-) 2017-10-21 Nigadoo – 354 participants
-) 2017-10-28 Bathurst – 465 participants



Photo – Collecte de déchets ménagers dangereux

Collecte des piles et des ampoules fluocompactes

Nos efforts de sensibilisation ont eu un effet sur tous nos services de détournement des matières résiduelles, et non pas seulement sur la récupération des matières recyclables. Nos citoyens sont de plus en plus nombreux à utiliser nos contenants de collecte des piles et des ampoules fluocompactes, ce qui s'est reflété sur les quantités récupérées en 2017.

RESSOURCES HUMAINES

Les relations de travail au site d'enfouissement sanitaire Red Pine sont conviviales et harmonieuses entre les employés syndiqués et les représentants de l'employeur. Nous sommes très fiers du travail accompli en 2017 et remercions sincèrement tous nos employés pour leur effort et leur engagement dans la prestation de nos services.

Liste du personnel

Stéphanie Doucet-Landry, directrice de service

Dayna Carroll, gestionnaire à l'administration

Claudia Gionet, secrétaire

Jacqueline Raïche, réceptionniste

Stéphanie Richard, opératrice de pesée

Jacques D. Chiasson, gardien

Bernard Guignard, gardien

Stéphane Robichaud, gardien

Jonathan Plourde, gestionnaire en environnement

Yvon Richard, technologue en environnement

Robert Boulay, gestionnaire des opérations

André Plourde, superviseur des opérations

Sylvain Parisé, responsable de l'entretien

Éric Doucet, opérateur de machinerie

Conrad Larocque, opérateur de machinerie

Bruno LeBouthillier, opérateur de machinerie

Norbert Gionet, préposé à l'opération

Michel Hachey, préposé à l'opération

Martin Noël, préposé à l'opération

Irénée Didier Plourde, préposé à l'opération

Serge Plourde, préposé à l'opération

Jimmy Lee Mazerolle, préposé à l'opération

Marc-André Plourde, saisonnier

Denis Comeau, occasionnel

Eric Doiron, occasionnel

OFFICE DU TOURISME CHALEUR

À la suite des efforts du comité du tourisme régional, l'Office du tourisme Chaleur fut officiellement intégré à la CSRC le 1^{er} janvier 2017. L'Office compte un employé en la personne de Janine Daigle à titre de directrice.

MANDAT

La mission de l'Office du tourisme Chaleur est de contribuer au développement et à la promotion de l'industrie touristique sur le territoire de la Commission de services régionaux Chaleur, de concert avec les divers intervenants locaux et régionaux.

Les divers champs d'intervention sont :

- La communication et la promotion de la région
- L'éducation et la sensibilisation, autant dans la région qu'à l'extérieur
- Représentation et partenariats touristiques
- Adhésion : toutes entreprises et tous organismes touristiques du territoire desservi par l'Office du tourisme Chaleur peuvent devenir membres (détails à élaborer en 2018)

COMITÉ DU TOURISME CHALEUR

Mandat

Sous l'approbation du CA de la CSRC, ce comité permanent est chargé de conseiller le directeur de l'Office du tourisme Chaleur sur le développement et la promotion de l'industrie touristique de la région Chaleur.

Le comité est composé de 14 membres, nommés par la CSRC par voie de résolution à partir d'une liste de personnes recommandées, comme suit :

- 7 représentants des municipalités (1 par municipalité et 2 pour Bathurst)
- 2 représentants pour les DSL
- 1 représentant de la Première Nation Pabineau, nommé par l'administration de Pabineau (à condition que la Première Nation Pabineau choisit de devenir membre)
- 4 membres généraux provenant d'entreprises ou organismes de la région à vocation touristique partielle ou unique ayant un intérêt à siéger à ce comité.

Le personnel de soutien est composé de la directrice de l'Office du tourisme Chaleur et de l'agente de développement du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture.

Les membres du comité sont :

- Vincent Poirier, Pointe-Verte
- Geneviève Robichaud, Nigadoo
- Kim Chamberlain, Bathurst
- Luc Foulem, directeur des communications, Bathurst
- Linda Chamberlain, Petit-Rocher
- Donna Landry, directrice du développement, Beresford
- Emmie Flanagan, Belledune
- Julie Walton, DSL
- Nancy Jubinville-Guérette, DSL
- Mireille Roy, Auberge d'Anjou, propriétaire d'Auberge d'Anjou et Festival Blues d'la Baie
- Jim Fournier, Sentiers N.-B., Sentiers Verts Chaleur
- Katherine Lanteigne, Aéroport régional de Bathurst
- Isabelle Morrier, Évènements Bathurst-Chaleur
- Monique Boudreau, ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture

Le Comité du tourisme Chaleur s'est réuni neuf fois en 2017 pour discuter des sujets suivants :

-) Image de marque et stratégie de communication (branding)
-) Partenariat avec l'Odyssée du Nord et Tourisme N.-B.
-) Salons touristiques
-) Site Web
-) Budget et stratégie
-) Marketing

FAITS SAILLANTS 2017

Image de marque et logo

En mai, la firme REVOLVE fut sélectionnée par le CA afin de développer l'image de marque de la région. La première phase fut l'étude du marché et de la région. Douze individus représentant divers secteurs touristiques, villages et municipalités ont été sélectionnés pour faire partie d'un groupe de discussion avec la firme Revolve. Suite à cette rencontre et aux recommandations de la firme, un questionnaire a été distribué, entre autres, aux membres du Comité du tourisme Chaleur, aux membres du CA, aux conseils municipaux et aux comités consultatifs des DSL.

Le 20 septembre, le CA a voté en faveur de la nouvelle image de marque et du logo, qui leur avaient été présentés en août. À la mi-décembre, l'ADN de la marque et le guide des normes de la marque furent finalisés. Le lancement de l'image de marque est prévu pour 2018.



Odysée du Nord

Les membres de l’Odysée du Nord comprennent Edmundston et région, Campbellton, la région Chaleur, la Péninsule acadienne et Miramichi.

La directrice a assisté à cinq rencontres avec les membres de l’Odysée du Nord. Les sujets principaux abordés furent les suivants :

-) Participation aux Salons VR 2018
-) Participation et préparation aux salons de motoneiges pour la saison 2018
-) Budget et partenariats
-) Préparatifs marketing pour 2018
-) Opportunité médiatique

Suite à un événement médiatique, organisé par l’Odysée, quatre blogueuses de la région de Montréal ont été invitées à un voyage de blogue au nord du Nouveau-Brunswick (#saveursnordnb).

Voici la portée de la tournée :

-) 28 photos Instagram qui ont atteint 14 709 personnes
-) 35 publications Facebook qui ont atteint 104 066 personnes
-) 90 tweets qui ont atteint 41 433 personnes
-) Plus de 240 Instastories

Salons touristiques

La directrice a représenté la région Chaleur à quatre salons touristiques en collaboration avec l’Odysée du Nord :

-) Salon VR de Montréal des 15 au 19 février
-) Salon VR de Québec des 22 au 26 mars, en présence de la province du Nouveau-Brunswick
-) Salon National Quad Motoneige de Drummondville du 19 au 22 octobre
-) AGA de l'Association des Motoneigistes de la Nouvelle-Écosse, 4 novembre

L'Office du tourisme Chaleur a également participé au SaltScape d'Halifax du 21 au 23 avril sous le chapiteau de la province.

Statistiques

Il n'existe actuellement pas de systèmes ou d'approches coordonnées et standardisées au niveau des exploitants d'entreprises touristiques de la région Chaleur qui leur permettraient d'effectuer la collecte d'informations détaillées sur le nombre et les lieux d'origine des touristes. La directrice a entamé plusieurs discussions avec les exploitants de campings, chalets et hôtels de la région afin de faire la collecte de données statistiques de l'achalandage touristique. Très peu d'entreprises ont pu fournir des données concrètes. Un outil de travail devra être conçu afin de faire la collecte de données.

Par contre, quelques exploitants touristiques ont confirmé une augmentation relativement à 2016. Selon certains de leurs rapports, les jours les plus occupés sont du dimanche au mardi. On remarque également que certains touristes, notamment internationaux, arrivent plus tard en été et à l'automne.

Centre d'information aux visiteurs (CIV) de Bathurst

Encore cette année, le Centre d'information aux visiteurs de Bathurst a recueilli les codes postaux et statistiques. De juin à août, l'achalandage touristique a augmenté d'environ 8 % par rapport à 2016.

Le système *Envision* produit le bilan suivant des codes postaux canadiens inclus dans la base de données des clients du CIV de Bathurst :

Origine par province :

-) 68 % du Québec
-) 13 % de l'Ontario
-) 10 % du Nouveau-Brunswick

Tourisme, Patrimoine et Culture – Nouveau-Brunswick

Les taux d'occupation mensuels des établissements d'hébergement touristique (%) du Nouveau-Brunswick démontrent une augmentation de 12 %, soit de 48 % en 2016 à 54 % en 2017 pour la région Chaleur.

Sentiers Nouveau-Brunswick

Selon une étude réalisée par Sentiers Nouveau-Brunswick, près de 38 000 personnes ont emprunté les voies vertes de la région Chaleur de la mi-juin à la mi-octobre (52 % des utilisateurs de sentiers sont des Néo-Brunswickois habitant à moins de 30 km de ceux-ci, 32 %, autres visiteurs, 15 %, autres provinces, et 1 %, international).

Fédération des clubs de motoneige du Nouveau-Brunswick

Voici un résumé comparatif des saisons 2015-2016 et 2016-2017 en ce qui concerne les permis de sentiers vendus au Nouveau-Brunswick (incluant les permis saisonniers, d'un jour, de trois jours ou de 7 jours) :

-) Québec augmentation de 53 %
-) N.-É. augmentation de 31 %
-) I.-P.-E. augmentation de 73 %
-) Ontario augmentation de 76 %

Formation

Du 3 au 7 avril, la directrice du tourisme a participé à un programme GMIST (Gros Morne Institute for Sustainable Tourism). « The Edge of the Wedge » est un programme de formation sur les voyages de découvertes dont le but est d'acquérir une bonne compréhension de ce type de voyage, des opportunités, des avantages, des risques et des investissements nécessaires pour réussir.

En juin, la directrice, en collaboration avec le Centre d'information aux visiteurs de Bathurst, a organisé une visite régionale avec les employés du Centre de Bathurst et ceux de Beresford. Le but de cette initiative fut de familiariser les employés avec les différents attraits de la région.

La directrice a participé à plusieurs ateliers sur divers sujets en informatique et marketing, tels que la création d'un site Web, la création de vidéos, la communication sur les médias sociaux et le développement d'une base de données de clients.

Médias sociaux

Au printemps, des comptes Facebook et Instagram furent créés sous le nom de *Tourisme*

Chaleur Tourism. L'Office a embauché un consultant pour aider à la conceptualisation de la stratégie des médias sociaux. Un calendrier a été publié sur Facebook afin de promouvoir toutes les activités touristiques de la région. Une programmation sociale a été développée afin de mieux promouvoir la région. L'Office a embauché un étudiant pendant 7 semaines, en juillet et en août, pour aider à la stratégie des médias sociaux ainsi qu'à la collecte de photos de la région.

Le nombre total de pages aimées au 3 décembre était de 1 123. Le nombre de personnes par mois ayant cliqué sur nos contenus était de 18 842.

Site Web

En novembre, CONTENTO TRAINING SOLUTIONS fut retenu par le Comité du tourisme Chaleur afin de développer le site Web de la région Chaleur. Le site Web devrait être en ligne au début avril 2018.

Stratégie de communication

Afin de bien promouvoir et capitaliser sur la nouvelle image de marque, la région doit mettre en place un plan stratégique. Le plan fut présenté aux membres du CA lors d'une réunion spéciale en décembre et sera finalisé en janvier 2018.

Ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture et autres partenaires du tourisme

Afin de bien développer le mandat de l'Office, la directrice a consulté d'autres offices du tourisme de la province, ainsi que les principaux intervenants de l'industrie afin de développer davantage ses connaissances sur les différentes façons de faire, de s'informer sur leurs points de vue, de leurs budgets, etc.

Guide touristique régional

Encore une fois, le guide touristique régional sera imprimé pour la saison 2018. Plusieurs rencontres ont été organisées avec le graphiste afin de s'assurer que le Guide régional est conforme à la nouvelle image de marque. Le guide sera prêt pour le premier salon touristique de 2018 et le lancement se fera conjointement avec le lancement de l'image de marque.

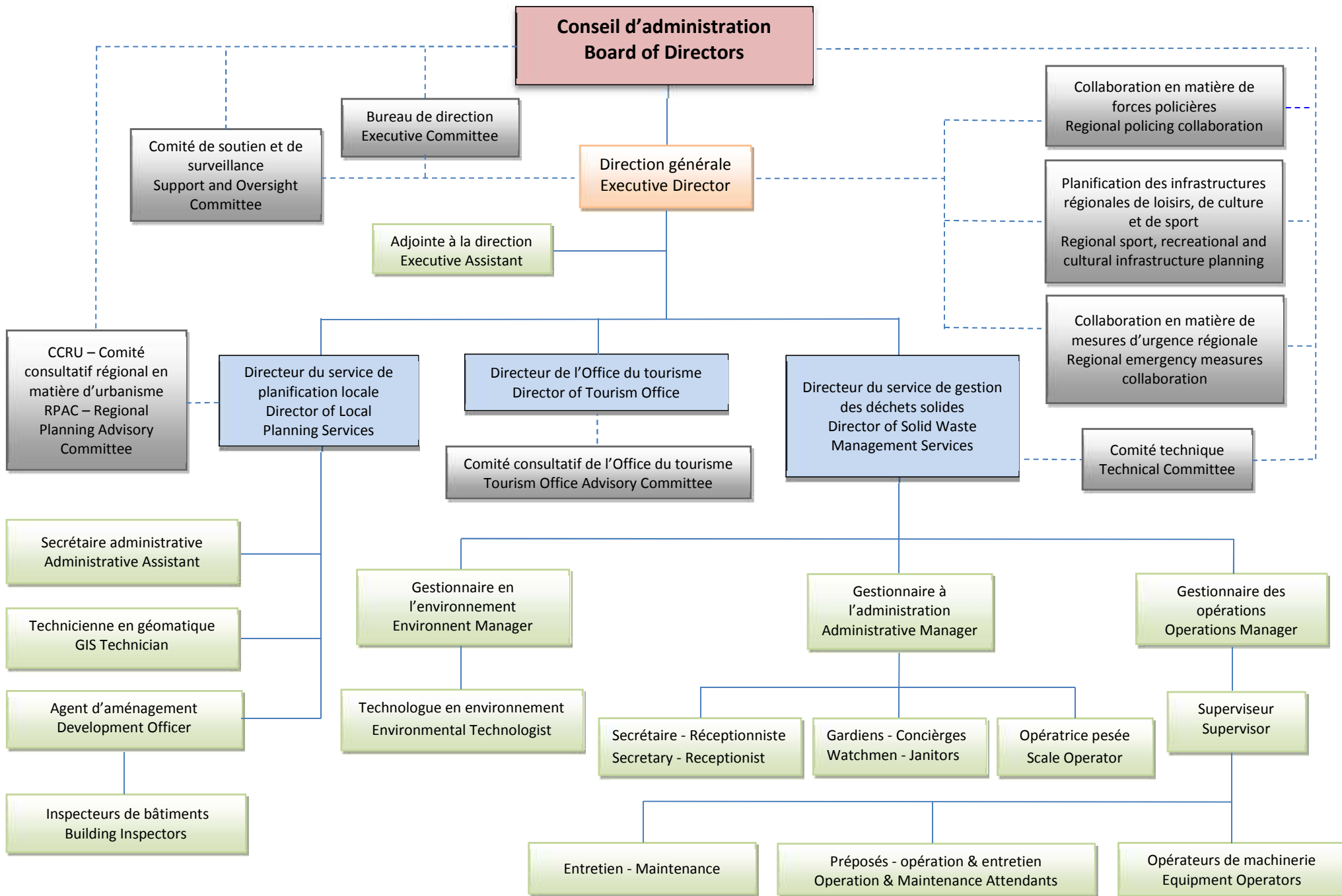
Matériel de marketing

L'Office travaille constamment à la collecte de photos et de vidéos pour publication sur son site Web, dans les médias sociaux et pour d'autres besoins de marketing. L'Office a déjà reçu des photos de nombreux collaborateurs communautaires. Grâce au partenariat avec Tourisme Nouveau-Brunswick, on a pu choisir des sujets de photos et de vidéos et faire un choix parmi celles-ci une fois les séances complétées.

Ces initiatives se poursuivront en 2018.

ANNEXE A

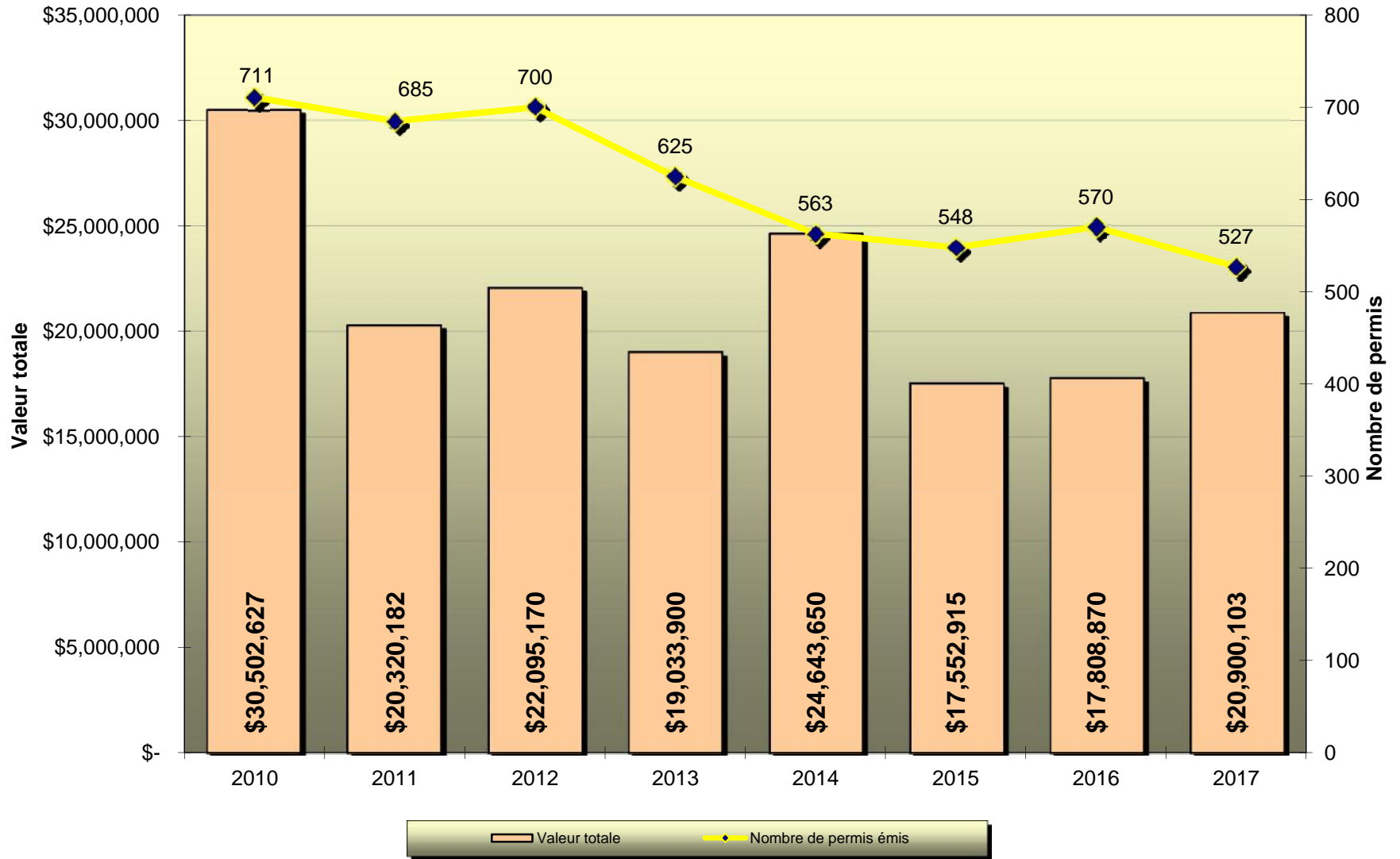
STRUCTURE ORGANISATIONNELLE



ANNEXE B

STATISTIQUES DU SERVICE D'URBANISME

FIGURE A
PERMIS DE CONSTRUCTION- 2010 À 2017



**FIGURE B
CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE - 2010 À 2017**

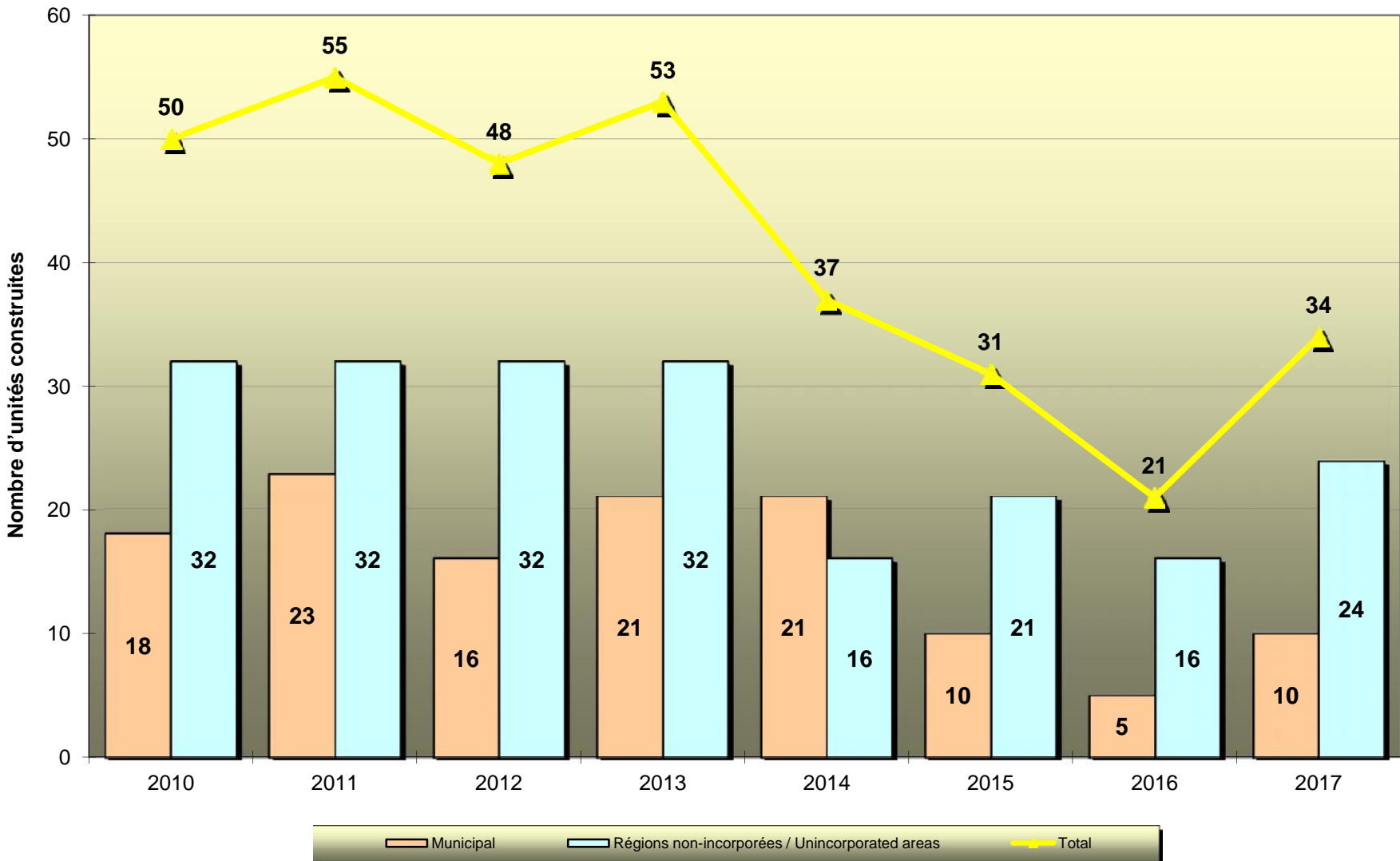


FIGURE C
ACTIVITÉ DE LOTISSEMENT - 2010 À 2017

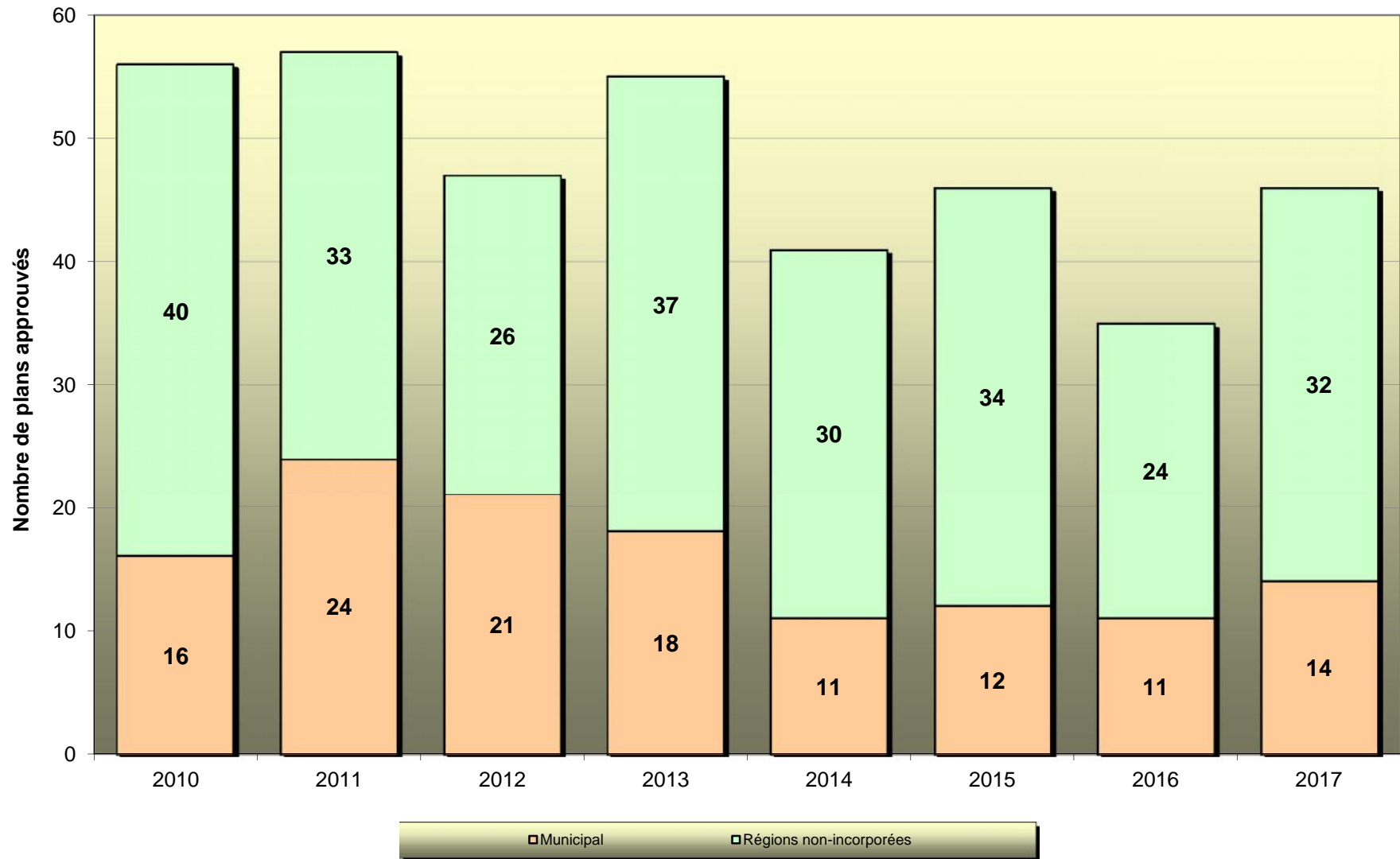


Tableau A (page 1)

Table A

MUNICIPALITE - MUNICIPALITY

		Belledune		Beresford		Nigadoo		Petit Rocher		Pointe Verte		Total municipal	
		no.	val.(\$)	no.	val.(\$)	no.	val.(\$)	no.	val.(\$)	no.	val.(\$)	no.	val.(\$)
Maison mobile Mobile home	Nouvelle - New	0	0	2	151 400	0	0	0	0	0	0	2	151 400
	Renovation	0	0	1	600	0	0	0	0	0	0	1	600
Habitation unifamiliale Single family dwelling	Nouvelle - New	2	240 000	3	700 000	2	350 000	2	410 000	1	50 000	10	1 750 000
	Renovation	4	16 800	51	751 000	8	53 300	18	361 700	14	163 100	96	1 345 900
Habitation bifamiliale Double family dwelling	Nouvelle - New	0	0	1	100 000	0	0	2	200 000	0	0	3	300 000
	Renovation	1	1 500	0	0	0	0	1	1 200	0	0	2	2 700
Habitation multifamiliale Multi family dwelling	Nouvelle - New	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Renovation	0	0	0	0	1	200	2	5 000	0	0	3	5 200
Chalet d'été Summer cottage	Nouvelle - New	0	0	0	0	2	9 000	1	4 000	0	0	3	13 000
	Renovation	1	4 000	10	159 600	0	0	0	0	0	0	11	163 600
Bâtiment commercial Commercial building	Nouvelle - New	1	300	1	190 000	0	0	0	0	0	0	2	190 300
	Renovation	1	2 000	5	93 000	1	10 000	6	210 825	1	30 000	14	345 825
Bâtiment institutionnel Institutional building	Nouvelle - New	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Renovation	1	1 650 000	2	7 000	0	0	0	0	0	0	3	1 675 000
Bâtiment industriel Industrial building	Nouvelle - New	1	70 000	0	0	1	175 000	0	0	0	0	2	245 000
	Renovation	1	3 000	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3 000
Bâtiment accessoire Accessory building	Nouvelle - New	5	53 500	37	389 250	7	65 750	14	91 000	9	148 900	72	748 400
	Renovation	1	100	5	11 700	1	2 500	3	27 700	2	16 500	12	58 500
Divers Various	Nouvelle - New	1	500	1	8 000	2	4 300	0	0	0	0	4	12 800
	Renovation	0	0	2	1 700	1	2 000	1	10 000	0	0	4	13 700
TOTAL		21	2 041 700	121	2 563 250	26	672 050	50	1 321 425	27	408 500	245	7 006 925

Tableau A (page 2)

Table A

										Total paroisse		GRAND TOTAL	
		Bathurst		Beresford		Allardville		New Bandon		Total parish			
		no.	val.(\$)	no.	val.(\$)	no.	val.(\$)	no.	val.(\$)	no.	val.(\$)	no.	val.(\$)
Maison mobile Mobile home	Nouvelle - New	1	100	3	237 000	1	75 000	0	0	5	312 100	7	463 500
	Renovation	4	9 700	1	3 000	0	0	0	0	5	12 700	6	13 300
Habitation unifamiliale Single family dwelling	Nouvelle - New	9	2 332 000	10	1 761 000	5	1 097 000	0	0	24	5 190 000	34	6 940 000
	Renovation	28	421 300	55	873 550	19	166 600	4	33 400	106	1 494 850	202	2 840 750
Habitation bifamiliale Double family dwelling	Nouvelle - New	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	300 000
	Renovation	1	1 500	0	0	1	100 000	0	0	2	101 500	4	104 200
Habitation multifamiliale Multi family dwelling	Nouvelle - New	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Renovation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	5 200
Chalet d'été Summer cottage	Nouvelle - New	3	220 000	1	80 000	0	0	2	95 000	6	395 000	9	408 000
	Renovation	2	36 400	1	2 500	0	0	3	51 500	6	90 400	17	254 000
Bâtiment commercial Commercial building	Nouvelle - New	0	0	0	0	1	13 000	0	0	1	13 000	3	203 300
	Renovation	1	1 000	1	5 000	1	75 000	0	0	3	81 000	17	426 825
Bâtiment institutionnel Institutional building	Nouvelle - New	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Renovation	1	3 000	2	1 015 000	2	44 000	0	0	5	1 062 000	8	2 719 000
Bâtiment industriel Industrial building	Nouvelle - New	1	30 000	1	35 000	1	171 000	0	0	3	236 000	5	481 000
	Renovation	2	3 506 628	0	0	0	0	0	0	2	3 506 628	3	3 509 628
Bâtiment accessoire Accessory building	Nouvelle - New	26	299 100	47	591 400	20	323 500	5	91 000	98	1 305 000	170	2 053 400
	Renovation	3	18 000	6	38 000	4	27 500	2	7 500	15	91 000	27	149 500
Divers Various	Nouvelle - New	0	0	0	0	0	0	1	2 000	1	2 000	5	14 800
	Renovation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	13 700
TOTAL		82	6 878 728	128	4 641 450	55	2 092 600	17	280 400	282	13 893 178	527	20 900 103

Tableau B – Table B

RAPPORT DES LOTISSEMENTS - SUMMARY OF SUBDIVISION APPROVALS					
	2017			DEPUIS / SINCE 2007	
	PROJETS/ PROJECTS	LOTS	PARCELLES/ PARCELS	PROJETS/ PROJECTS	LOTS
<u>MUNICIPAL</u>					
Belledune	2	3	0	36	40
Beresford	4	4	1	81	135
Nigadoo	2	4	1	28	35
Petit-Rocher	4	3	3	41	42
Pointe-Verte	2	1	1	15	12
TOTAL MUNICIPAL	14	15	6	201	264
<u>PAROISSES / PARISHES</u>					
Bathurst	12	39	3	93	145
Beresford	11	9	4	159	189
Durham	0	0	0	14	15
Allardville	6	6	3	58	51
New Bandon	3	8	1	29	32
TOTAL PAROISSES / PARISHES	32	61	11	353	435
TOTAL DISTRICT	46	77	17	554	703

Tableau C – Table C

**DÉCISIONS DU CCRU ET DE L'AGENT D'AMÉNAGEMENT EN 2017
RPAC AND DEVELOPMENT OFFICER DECISIONS IN 2017**

AVIS / VIEWS	MUNICIPALITÉS - MUNICIPALITIES					PAROISSES - PARISHES					TOTAL
	Beresford	Nigadoo	Petit-Rocher	Pointe-Verte	Belledune	Bathurst	Beresford	Durham	Allardville	New Bandon	
Plan municipaux, Zonages / Municipal Plan, Zonings	2	2	3	1	2	0	1	0	0	0	11
APPROBATIONS / APPROVALS											
Dérogations (marges de recul, etc) / Variances (set backs etc)	3	2	3	5	0	2	0	1	1	1	18
Pouvoir en matière d'usage non conforme/ Power re. Non conforming uses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Fins particulières / Particular purposes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dérogation à titre d'usages similaires et compatible /Variance as a similar or compatible uses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Permis temporaires / Temporary Building Permits	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	2
LOTISSEMENTS / SUBDIVISIONS											
Emplacements et noms de rues / Street locations and names	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	2
Lots sur accès privés / Lots on private accesses	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Dérogations (dimensions des lots) / Variances (lots dimensions)	1	0	0	0	1	1	4	0	1	3	11
TOTAL	6	5	7	7	3	4	6	1	2	4	45

ANNEXE C

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 DÉCEMBRE 2017

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR

Index

aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

	<u>Page</u>
Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers consolidés	1.
Rapport des auditeurs indépendants	2.
État des résultats d'exploitation et du surplus accumulé consolidé	3.
État de la situation financière consolidé	4.
État de la variation de la dette nette consolidé	5.
État des flux de trésorerie consolidé	6.
Notes aux états financiers consolidés	7 - 25.

Commission de services régionaux Chaleur
États financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés de la Commission de services régionaux Chaleur présentés dans ce rapport sont la responsabilité de la direction et sont dressés conformément aux Normes comptables pour le secteur public, le tout tel que décrit à la note 2 de ces états financiers consolidés. La préparation des états financiers consolidés nécessite que la direction procède à des estimations d'après la meilleure appréciation qu'elle avait de la situation, particulièrement lorsque des transactions affectant la période comptable en cours ne peuvent pas être finalisées avec certitudes avant la fin d'année.

La direction de la Commission a la responsabilité de maintenir des systèmes de contrôle interne et de comptabilité appropriés qui fournissent une assurance raisonnable que les politiques de la Commission sont suivies, que ses opérations sont effectuées conformément aux lois et autorisations appropriées, que ses biens sont convenablement conservés et que les états financiers consolidés reposent sur des registres comptables fiables.

Le conseil se rencontre avec la direction afin de réviser les états financiers consolidés et discuter de toutes questions concernant l'information financière ou le contrôle interne avant d'approuver les états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés ont été audités par Allen, Paquet & Arseneau, LLP, auditeur externe indépendant nommé par la Commission. Le rapport des auditeurs indépendants suivant résume leurs responsabilités, les limites de leur audit et leur opinion sur les états financiers consolidés de la Commission.

Jocelyne Hachey
Directrice général

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

À la directrice générale
et aux membres du conseil d'administration de la Commission de services régionaux Chaleur

Rapport sur les états financiers consolidés

Nous avons audité les états financiers consolidés ci-joints de la Commission de services régionaux Chaleur, qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2017, et les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction au regard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables pour les entités du secteur public, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie en vigueur et que l'audit soit planifié et exécuté de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit comprend la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit pertinentes, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des principes comptables retenus et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Commission de services régionaux Chaleur au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésoreries pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada tel qu'indiqué dans le Manuel sur la comptabilité dans le secteur public (CSP).

Bathurst, NB

Le

Comptables professionnels agréés

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
État des résultats d'exploitation et du surplus accumulé consolidé
Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	(Non-audité) Budget <u>Note 22</u>	2017 <u>Actuel</u>	2016 <u>Actuel</u>
REVENUS (Note 23)			
Vente de services	3 626 263 \$	3 808 484 \$	4 086 439 \$
Frais facturés aux membres	2 071 398	2 137 707	1 743 565
Autres revenus	183 500	1 567 359	58 725
Intérêts	3 000	155 471	143 941
	5 884 161	7 669 021	6 032 670
DÉPENSES (Note 24)			
Administration	1 059 707	980 088	825 416
Services financiers	37 500	191 270	144 471
Gouvernance	32 700	39 765	30 597
Services de planification et inspection des bâtiments	461 381	415 456	413 706
Coûts après clôture	365 630	488 221	478 340
Services de gestion des déchets solides	3 880 636	3 856 383	3 538 063
	5 837 554	5 971 183	5 430 593
SURPLUS ANNUEL (Note 20)	46 607	1 697 838	602 077
SURPLUS ACCUMULÉ, début de l'exercice		10 223 778	9 621 701
SURPLUS ACCUMULÉ, fin de l'exercice		11 921 616 \$	10 223 778 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**État de la situation financière consolidé****Au 31 décembre****2017****2016****ACTIFS FINANCIERS**

Encaisse (Note 3)	1 130 291 \$	1 052 920 \$
Investissements (Note 4)	394 176	754 161
Comptes à recevoir	1 994 783	638 452
Sommes à recevoir des agences gouvernementales (Note 5)	636 344	446 115
Actifs pour allocation de retraite (Note 12)	67 100	67 100
Actifs au plan d'éducation et de communication (Note 6)	234 358	264 380
Fonds tenus en fiducie (Note 7)	67 937	67 380
Actifs au titre des activités de fermeture et d'après fermeture (Note 8)	5 112 511	4 651 030
	9 637 500	7 941 538

PASSIFS

Emprunts bancaires (Note 9)	3 007 389	638 111
Comptes à payer et frais courus	1 429 858	791 167
Dette à long terme (Note 10)	4 537 000	4 012 000
Congés de maladie courus (Note 11)	167 700	149 400
Revenus perçus d'avance (Note 13)	132 607	162 629
Fonds tenus en fiducie (Note 7)	67 937	67 380
Passif au titre des activités de fermeture et d'après fermeture (Note 14)	5 094 622	4 630 088
	14 437 113	10 450 775

DETTE NETTE (Page 5)**(4 799 613) (2 509 237)****ACTIFS NON FINANCIERS**

Immobilisations corporelles (Note 18)	36 768 833	31 339 551
Amortissement cumulé	(20 047 604)	(18 606 536)
	16 721 229	12 733 015

SURPLUS ACCUMULÉ**11 921 616 \$ 10 223 778 \$**

Approuvé au nom du conseil:

Administrateur_____
Administrateur

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR

État de la variation de la dette nette consolidé

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2017	2016
Surplus annuel	1 697 838 \$	602 077 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 429 282)	(2 560 115)
Amortissement d'immobilisations corporelles	1 441 068	1 120 746
AUGMENTATION DE LA DETTE NETTE	(2 290 376)	(837 292)
DETTE NETTE, début de l'exercice	(2 509 237)	(1 671 945)
DETTE NETTE, fin de l'exercice	(4 799 613) \$	(2 509 237) \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR

État des flux de trésorerie consolidé

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2017

2016

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENTS

Surplus annuel	1 697 838 \$	602 077 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	1 441 068	1 120 746
Comptes à recevoir	(1 356 331)	(5 360)
Sommes à recevoir des agences gouvernementales	(190 229)	131 539
Comptes à payer et frais courus	638 691	419 054
Variations dans les revenus perçus d'avance	(30 022)	(17 784)
Congés de maladie courus	18 300	12 900
Avantages postérieurs à l'emploi à payer	-	(22 600)
	2 219 315	2 240 572

ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS

Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 429 282)	(2 560 115)
---	--------------	--------------

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Emprunts bancaires	2 369 278	638 111
Passif au titre des activités de fermeture et d'après fermeture	464 534	431 775
Remboursement de la dette à long terme	(395 000)	(417 000)
Produit d'émission de la dette à long terme	920 000	-
	3 358 812	652 886

ACTIVITÉS DE PLACEMENT

Investissements	359 985	(128 187)
Actifs au plan d'éducation et de communication	30 022	17 373
Actifs au titre des activités de fermeture et d'après fermeture	(461 481)	(437 509)
	(71 474)	(548 323)

**AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE L'ENCAISSE
ET DES ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE**

77 371 (214 980)

ENCAISSE ET ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE, début de l'exercice 1 052 920 1 267 900**ENCAISSE ET ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE, fin de l'exercice** 1 130 291 \$ 1 052 920 \$

1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION

La Commission de services régionaux Chaleur a été constituée le 1er janvier 2013, découlant d'un processus de réforme de la gouvernance locale. La Commission a pour rôle d'assurer ou d'améliorer la prestation des services obligatoires aux différentes localités, de faciliter les ententes de services entre celles-ci et de faciliter la collaboration régionale. Les services obligatoires offerts par les CSR sont l'aménagement régional, l'aménagement local dans le cas des DSL, la gestion des déchets solides, la planification des mesures d'urgence ainsi que la collaboration en matière de services de police, la planification et le partage des coûts des infrastructures régionales de sport, de loisirs et de culture; d'autres services pourraient s'ajouter à cette liste.

En vertu d'un arrêté ministériel découlant des articles 41 et 48 de la *Loi sur la prestation de services régionaux*, LN-B 2012, c 37, tous les actifs, passifs, droits, obligations, pouvoirs et responsabilités de la Commission de gestion des déchets solides Népisiguit-Chaleur et de la Commission du district d'aménagement de Belledune ont été transférés et sont devenus les actifs, passifs, droits, obligations, pouvoirs et responsabilités de la Commission, à compter du 1er janvier 2013.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Commission reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'institut canadien des comptables professionnels agréés.

Les états financiers consolidés présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la Commission et sur les changements à cet égard. L'état de la situation financière consolidé comprend tous les passifs et actifs de la Commission.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Commission sont les suivants :

(a) Entité publiante

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses, les variations de la dette nette et des flux de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Commission et qui sont la propriété de la Commission ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interfonds et organisationnels ont été éliminés.

(b) Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil le 23 novembre 2016.

(c) Constatation des revenus

Les revenus non affectés sont enregistrés sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatés lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés. Les autres revenus sont enregistrés lorsqu'ils sont réalisés.

(d) Constatation des dépenses

L'inscription des dépenses se fait selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les engagements de l'année en cours relatifs à des biens et à des services sont comptabilisés à la date du bilan.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**(e) Revenus perçus d'avance**

Les revenus perçus d'avance comprennent des fonds reçus pour des fins prescrites pour lesquelles les dépenses reliées n'ont pas encore été encourues.

(f) Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

(g) Instruments financiers

Les instruments financiers de la Commission se composent de l'encaisse, de placements à court terme, des comptes à recevoir, des comptes à payer et frais courus, des sommes à recevoir des agences gouvernementales et de dettes à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Commission n'est pas exposée à d'importants risque de taux d'intérêt, risque de taux de change ou risque de crédit découlant de ces instruments financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

La Commission est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. La Commission minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

(h) Encaisse et équivalents d'encaisse

Encaisse et équivalents d'encaisse comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

(i) Immobilisations corporelles

À partir du 1er janvier 2011, la Commission a adopté les dispositions du CSP, chapitre 3150 sur les immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

	<u>Année</u>
Terrains	S/O
Améliorations de terrains	20 - 30 années
Bâtiments	20 - 47 années
Chemins	20 - 47 années
Machineries et équipements	5 - 47 années
Véhicules	5 - 20 années
Matériels, logiciels et équipements de télécommunication	2.5 années
Gestion des déchets:	
Cellules d'enfouissement	2.5 années
Système de collecte du lixiviat	20 - 43 années
Processus de traitement	20 - 47 années

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**(i) Immobilisations corporelles (suite)**

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

La Commission a un seuil de capitalisation de 5 000 \$. Tout élément acheté en dessous de ce seuil est comptabilisé comme une charge pendant l'exercice où il est acquis. Seule exception : les groupes d'actifs qui comprennent des actifs de même nature.

Les subventions, les dons de promoteurs de lotissement et les apports d'autres tiers sont tous comptabilisés comme un produit au cours de l'exercice où la charge liée à l'immobilisation est engagée. Le coût entier de l'immobilisation est capitalisé au cours de l'exercice où l'immobilisation est pratiquement achevée et mise en service.

Aucune charge d'amortissement n'est calculée sur les acquisitions de l'exercice courant.

(j) Information sectorielle

La Commission offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Commission sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services offerts sont fournis par les départements suivants :

Services régionaux

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la Commission. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services d'aménagement régional

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services de gestion des déchets solides

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

(k) Avantages postérieurs à l'emploi

La Commission a reconnu ses obligations en vertu des régimes postérieurs à l'emploi et les coûts connexes, net des actifs du régime. La Commission dispose d'un avantage de congé de maladie tel que documenté dans la Note 11, une contribution pour services à long terme et un régime de retraite tel que documenté dans la Note 12.

3. ENCAISSE

	2017	2016
Encaisse (affectée)	2 414 \$	2 438 \$
Encaisse (non affectée)	1 127 877	1 050 482
	1 130 291 \$	1 052 920 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

4. INVESTISSEMENTS

	2017	2016
Dépôt à terme, 1,85%, échéant le 15 novembre 2018	355 463 \$	349 012 \$
Dépôt à terme, 1,57%, échéant le 16 novembre 2018	5 316	5 265
Dépôt à terme, 0,93%, échéant le 6 juin 2018	33 397	33 067
Dépôt à terme, 0,95%, remboursé le 14 juillet 2017	-	366 817
	394 176 \$	754 161 \$

5. SOMMES À RECEVOIR DES AGENCES GOUVERNEMENTALES

	2017	2016
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	465 344 \$	189 614 \$
Province du Nouveau-Brunswick - Bacs de recyclage	171 000	256 501
	636 344 \$	446 115 \$

6. ACTIFS AU PLAN D'ÉDUCATION ET DE COMMUNICATION

	2017	2016
Encaisse et dépôts à terme	230 081 \$	260 050 \$
Intérêts courus à recevoir	4 277	4 330
	234 358 \$	264 380 \$

Tel que requis par le ministère de l'Environnement et conformément à l'accord de service d'enfouissement sanitaire en date du 10 mai 1995 entre la commission, la Corporation des déchets solides de Restigouche, la Commission de gestion des déchets solides de la Péninsule acadienne et la Northumberland Solid Waste Commission, les montants mentionnés ci-haut sont retenus pour créer, conjointement, un plan d'éducation et de communication.

Les dépôts à terme échéant en 2018 portent intérêts aux taux variant de 0,93% à 1,09%.

Les rentrées grevées d'affectations d'origine externes sont constatées à titre de revenus perçus d'avance et sont reconnues comme revenus dans l'exercice où elles sont utilisées aux fins prescrites.

Durant l'exercice en cours, 30 000 \$ en dépenses ont été encourues pour l'établissement d'un plan d'éducation et de communication.

7. FONDS TENUS EN FIDUCIE

La Commission a conclu une entente avec Elmtree Environmental Ltd. pour l'opération d'installation de traitement de sol contaminé. Selon cette entente, Elmtree Environmental Ltd. se doit de créer un fonds de réserve environnemental spécial qui sera tenu en fiducie par la Commission. Les fonds tenus en fiducie représentent le solde du fonds de réserve environnemental spécial au 31 décembre 2017.

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

8. ACTIFS AU TITRE DES ACTIVITÉS DE FERMETURE ET D'APRÈS FERMETURE

	2017	2016
Encaisse et dépôts à terme	5 094 605 \$	4 635 627 \$
Intérêts courus à recevoir	17 906	15 403
	5 112 511 \$	4 651 030 \$

L'actif au titre des activités de fermeture et d'après fermeture excède le passif affecté par 17 889 \$ (20 942 \$ en 2016). Cette différence représente le surplus de l'année en cours et sera éliminée en 2018 par la réduction du transfert des fonds.

Les dépôts à terme portent intérêts aux taux variant entre 1,36% à 3,00% et viennent à échéance en 2018.

9. EMPRUNTS BANCAIRES

	2017	2016
Marge de crédit	2 461 739 \$	638 111 \$
Marge de crédit	545 650	-
	3 007 389 \$	638 111 \$

La Commission a une marge de crédit autorisée au taux de base plus 3,20% de 700 000 \$ pour le fonds de fonctionnement, laquelle est inutilisée au 31 décembre 2017 (700 000 \$ en 2016).

La Commission a une marge de crédit autorisée au taux de base plus 3,20% de 4 368 000 \$ pour le fonds de capital, dont 1 906 261 \$ est inutilisée au 31 décembre 2017 (2 014 889 \$ en 2016).

La Commission a une marge de crédit autorisée au taux de base plus 3,20% de 3 433 000 \$ pour le fonds de capital, dont 2 887 350 \$ est inutilisée au 31 décembre 2017 (N/A en 2016).

10. DETTE À LONG TERME

	2017	2016
2010 - Débenture de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, intérêts variants entre 1.50% et 3.85%, remboursable par versements de principal annuels et intérêts semestriels, renouvelable en 2020, échéant en 2030, #BD 52-2010	445 000 \$	482 000 \$
2011 - Débenture de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, intérêts variants entre 1.35% et 3.45%, remboursable par versements de principal annuels et intérêts semestriels, renouvelable en 2021, échéant en 2031, #BF 47-2011	212 000	225 000
À reporter	657 000 \$	707 000 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

10. DETTE À LONG TERME (suite)

	2017	2016
Reporté	657 000 \$	707 000 \$
2012 - Débenture de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, intérêts variants entre 1.35% et 3.80%, remboursable par versements de principal annuels et intérêts semestriels, échéant en 2032, #BH 48-2012	663 000	712 000
2013 - Débenture de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, intérêts variants entre 1.25% et 3.70%, remboursable par versements de principal annuels et intérêts semestriels, échéant en 2023, #BJ 47-2013	452 000	521 000
2014 - Débenture de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, intérêts variants entre 1.20% et 3.70%, remboursable par versements de principal annuels et intérêts semestriels, échéant en 2034, #BL 48-2014	1 845 000	2 072 000
2017 - Débenture de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, intérêts variants entre 1.20% et 2.70%, remboursable par versements de principal annuels et intérêts semestriels, échéant en 2027, #BQ 41-2017	920 000	-
	4 537 000 \$	4 012 000 \$

Les remboursements de capital requis à l'échéance sur ces certificats de dette sont les suivants:

2018	486 000 \$
2019	495 000
2020	744 000
2021	541 000
2022	380 000
Après	1 891 000
	4 537 000 \$

L'approbation de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick a été obtenue pour les dettes à long terme apparaissant au bilan.

11. CONGÉS DE MALADIE COURUS

La Commission offre des congés de maladie qui s'accumulent à raison de 1,5 jours par mois pour les employé(e)s à temps plein. Les employé(e)s peuvent accumuler un maximum de 240 jours. Tous les employé(e)s sont éligibles à prendre un congé avec solde pour une durée égale à leurs congés de maladie accumulés jusqu'à un maximum de 6 mois (120 jours de travail).

11. CONGÉS DE MALADIE COURUS (suite)

À la retraite, après que l'employé(e) atteint l'âge de 55 et ait au moins 15 ans de service, l'employeur paiera à l'employé(e) un montant équivalent aux jours de maladie accumulés jusqu'à un maximum de 120 jours au taux de rémunération en vigueur.

Une évaluation actuarielle a été réalisée sur le plan des employés en conformité avec SP 3255. La méthode actuarielle utilisée est la méthode des unités projetées au prorata des services à l'usage prévu. L'évaluation était basée sur un certain nombre d'hypothèses concernant des événements futurs, comme l'augmentation des taux d'intérêt, les salaires et le roulement du personnel et la retraite. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la Commission.

Les principales hypothèses de l'évaluation sont comme suit:

- augmentation des salaires annuels de 3%
- taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées est de 3,48%;
- la proportion de jours de maladie accumulés utilisés pour chaque année est 9,9 jours pour les services d'aménagement et planification et 6,1 jours pour les services de gestion des déchets solides par employé(e) par année;
- nous supposons aucune cessation d'emploi, mortalité ou invalidité précédant la retraite;
- l'âge de retraite est de 60 ans, ou un an après la date d'évaluation si l'âge est de 60 ans ou plus.

Le passif non financé était 167 700 \$ au 31 décembre 2017 (149 400 \$ au 31 décembre 2016). Le passif au 1er janvier 2011 a été enregistré comme un ajustement à la période antérieure à l'adoption du CSP.

12. ACTIFS POUR ALLOCATION DE RETRAITE

La Commission finance un régime de pension contributif à prestations déterminées pour pratiquement tous ses employés dans le cadre du régime de retraite des municipalités du NB. Les employés font une contribution égale à environ 7,60 % de leur salaire et la Commission verse un montant égal aux sommes des cotisations salariales versées par les employés.

La Commission a contribué un montant estimées de 114 695 \$ pour 2017 (105 600 \$ en 2016). Le total des paiements de prestations versées aux retraités en 2017 était néant (néant en 2016).

Des évaluations actuarielles aux fins de la comptabilité sont faites tous les trois ans à l'aide de la méthode de prestations prévues proportionnellement aux services. La plus récente évaluation actuarielle a été préparée le 29 juin 2016 et, à ce moment, le régime de retraite avait une obligation au titre des prestations constituées de 1 533 900 \$. La Commission était en situation de provisionnement net comme suit pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017:

	Estimé 2017
Valeur au marché de l'actif du régime	1 652 100 \$
Obligation au titre des prestations constituées	1 793 600
Situation de capitalisation	(141 500)
Gains actuariels non amortis	208 600
Surplus du régime de retraite	67 100 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

12. ACTIFS POUR ALLOCATION DE RETRAITE (suite)

L'évaluation actuarielle était fondée sur un certain nombre d'hypothèses à propos d'événements futurs tels que les taux d'inflation, les taux d'intérêts, les augmentations salariales, le roulement du personnel et la mortalité. Les hypothèses qui ont été utilisées correspondent aux meilleures estimations de la Commission.

Les hypothèses les plus importantes de l'évaluation étaient les suivantes :

- augmentation des salaires annuels de 3%
- le taux d'inflation attendu est de 2,25%;
- le taux d'escompte utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées est de 5,85%;
- le taux de rendement net attendu est de 5,85%;
- 70% à l'âge de retraite la plus anticipée sans réduction et le reste à 65 ans.

	Estimé 2017
Coût du service courant de l'employeur	59 500 \$
Intérêts sur l'obligation au titre des prestations	94 600
Rendement attendu des actifs	(85 500)
Pertes d'expérience	16 100
<hr/>	
Charges du plan de retraite	84 700 \$

13. REVENUS PERÇUS D'AVANCE

	2017	2016
Plan d'éducation et de communication	114 608 \$	144 630 \$
Fonds affectés aux besoins de traduction	17 999	17 999
<hr/>		
	132 607 \$	162 629 \$

14. PASSIF AU TITRE DES ACTIVITÉS DE FERMETURE ET D'APRÈS FERMETURE

La Commission est responsable de la surveillance continue et du traitement du site à la suite de sa fermeture.

Les obligations comptabilisées des coûts d'après fermeture ont été déterminés sur la base de coûts estimés d'après fermeture de 31 539 931 \$ (31 539 931 \$ en 2016), en dollars futurs requis au 31 décembre 2039 pour le financement des dépenses d'après fermeture du site.

Les coûts d'après fermeture sont actualisés à un taux de 5,5 % pour une évaluation courante de 9 711 954 \$ (9 205 644 \$ en 2016).

Au 31 décembre 2017, la capacité du site d'enfouissement a été estimée à 4 025 848 tonnes métriques dont 1 914 000 tonnes métriques demeurent inutilisées au 31 décembre 2017 (2 001 000 en 2016).

Au 31 décembre 2017, la dette d'après fermeture est de 5 094 622 \$ (4 630 088 \$ en 2016) que la Commission de services régionaux Chaleur a financé avec des dépôts à terme d'une valeur marchande de 5 112 511 \$ (4 651 030 \$ en 2016) et qui viennent à échéance le 15 novembre 2018, pour un surplus de 17 889 \$ (surplus de 20 942 \$ en 2016) basé sur le prix du marché à la fin de l'année.

14. PASSIF AU TITRE DES ACTIVITÉS DE FERMETURE ET D'APRÈS FERMETURE (suite)

Les détails relatifs aux conditions importantes ainsi qu'à l'exposition au risque de taux d'intérêt et de crédit pour les bons au trésor et les dépôts à terme sont les suivants :

	Intérêt à recevoir de base	2017 Taux effectif	2016 Taux effectif
Dépôt à terme	à maturité	3,00%	3,00%

L'exposition maximale au risque de crédit serait la juste valeur indiquée ci-dessus.

En 2009, une étude indépendante a été effectuée afin de réévaluer la capacité du site, la durée de vie restante du site ainsi que le total des dépenses estimatives rattachées aux activités de fermeture et d'après fermeture du site. Aucun ajustement n'est nécessaire suite à l'information fournie par cette étude.

15. RELEVANT DE LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

La Commission est conforme aux normes comptables du CCSP. La Commission également tenue de se conformer aux dispositions du Manuel de l'information financière municipale prescrit par la province du Nouveau-Brunswick. Les différences de conventions comptables comprennent la méthodologie de comptabilisation des immobilisations corporelles et des transferts gouvernementaux. Les normes du CCSP exigent également la consolidation intégrale des fonds.

16. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME**Emprunt d'exploitation**

Selon la *Loi sur la prestation de services régionaux*, une commission qui fournit un service régional ne peut, pour couvrir ses dépenses d'exploitation, emprunter plus de 5 % du montant prévu au budget pour le service en question. Il s'ensuit que la Commission ne peut, pour couvrir les dépenses d'exploitation de son service de gestion des déchets solides, dépasser 25 % du montant prévu au budget d'un exercice financier. En 2017, la Commission s'est conformée aux limites prescrites.

Emprunt interfonds

Selon le Guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux, les emprunts interfonds à court terme doivent être remboursés l'année suivante, à moins que l'emprunt soit destiné à un projet d'immobilisation. Les montants à payer entre fonds sont conformes aux exigences.

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

17. RÉCONCILIATION DU SURPLUS DES FONDS DE FONCTIONNEMENT

	2017	2016
Dette nette (Page 4)	(4 799 613) \$	(2 509 237) \$
Ajustement:		
Dettes à long terme	4 537 000	4 012 000
Actif (passif) net courant	(262 613)	1 502 763
Moins:		
Surplus de l'année antérieure:		
- Collaboration et planification régionale	26 751	24 670
- Aménagement et planification	9 378	2 219
- Gestion des déchets solides	6 353	251 534
Passifs à court terme nets du fonds de capital	(3 245 619)	(896 609)
Fonds de réserve	2 402 906	2 078 467
	(800 231)	1 460 281
Surplus du fonds de fonctionnement	537 618 \$	42 482 \$
Surplus de l'année courante:		
- Collaboration et planification régionale	28 800 \$	26 751 \$
- Aménagement et planification	56 772	9 378
- Gestion des déchets solides	452 046	6 353
	537 618 \$	42 482 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

18. TABLEAU D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

COÛT	Terrain	Bâtiments	Véhicules	Améliorations de terrains	Matériels informatiques	Machineries et équipements	Chemins	Gestion des déchets	2017	2016
									Total	Total
Solde au début de l'exercice	159 089 \$	2 622 658 \$	264 156 \$	617 203 \$	43 647 \$	2 505 758 \$	4 199 129 \$	20 927 911 \$	31 339 551 \$	28 779 436 \$
Plus: Ajouts nets au cours de l'exercice	-	533 519	90 013	2 607	3 964	807 485	391 000	3 600 694	5 429 282	2 560 115
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	159 089	3 156 177	354 169	619 810	47 611	3 313 243	4 590 129	24 528 605	36 768 833	31 339 551
AMORTISSEMENT CUMULÉ										
Solde au début de l'exercice	-	587 901	218 301	109 110	31 028	783 953	1 397 734	15 478 509	18 606 536	17 485 789
Plus: Amortissement au cours de l'exercice	-	83 292	13 666	27 909	5 047	197 786	140 243	973 125	1 441 068	1 120 747
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	-	671 193	231 967	137 019	36 075	981 739	1 537 977	16 451 634	20 047 604	18 606 536
VALEUR COMPTABLE NETTE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	159 089 \$	2 484 984 \$	122 202 \$	482 791 \$	11 536 \$	2 331 504 \$	3 052 152 \$	8 076 971 \$	16 721 229 \$	12 733 015 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

19. RÉCONCILIATION DU SURPLUS (DÉFICIT) DE L'ANNÉE

	Fonds de fonctionnement			Fonds de réserve		2017 Total	
	Collaboration et planification régionale	Aménagement et planification	Gestion des déchets solides	Fonctionnement	Capital		
SURPLUS (DÉFICIT) ANNUEL DE 2017 AUX FINS DES EXIGENCES DU CCSP	(178 528) \$	93 872 \$	3 214 622 \$	(1 441 068) \$	5 456 \$	3 484 \$	1 697 838 \$
Surplus - deuxième exercice précédent	24 670	2 219	251 534	-	-	-	278 423
Transfert inter-fonds:							
-Fonds de fonctionnement général au fonds de capital	-	-	(2 160 271)	2 160 271	-	-	-
-Fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de capital	-	-	(350 000)	-	-	350 000	-
-Fonds de réserve de fonctionnement au fonds de fonctionnement général	-	-	34 500	-	(34 500)	-	-
Remboursement du principal de la dette à long terme	-	-	(395 000)	395 000	-	-	-
Répartition des services corporatifs	182 658	(39 319)	(143 339)	-	-	-	-
Dépense d'amortissement	-	-	-	1 441 068	-	-	1 441 068
Total d'ajustements au surplus (déficit) de l'année 2017	207 328 \$	(37 100) \$	(2 762 576) \$	3 996 339 \$	(34 500) \$	350 000 \$	1 719 491 \$
SUPLUS (DÉFICIT) DES FONDS POUR L'ANNÉE 2017	28 800 \$	56 772 \$	452 046 \$	2 555 271 \$	(29 044) \$	353 484 \$	3 417 329 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

20. TABLEAU DES INFORMATIONS SECTORIELLES

	Collaboration et planification régionale	Services d'aménagement et planification	Services de gestion des déchets solides	2017 Total	2016 Total
REVENUS					
Vente de services	-	\$ -	\$ 3 808 484	\$ 3 808 484	\$ 4 086 438
Frais facturés aux membres	280 546	576 883	1 280 278	2 137 707	1 743 565
Autres revenus	-	4 537	1 562 822	1 567 359	58 725
Intérêts	-	-	155 471	155 471	143 941
	280 546	581 420	6 807 055	7 669 021	6 032 669
DÉPENSES					
Salaires et bénéfices	293 268	404 201	1 444 524	2 141 993	1 929 360
Biens et services	132 388	79 996	1 459 584	1 671 968	1 753 530
Amortissement	-	-	1 441 068	1 441 068	1 120 746
Intérêts	-	-	130 293	130 293	128 126
Autres	33 418	3 351	549 092	585 861	498 830
	459 074	487 548	5 024 561	5 971 183	5 430 592
SURPLUS (DÉFICIT) POUR L'ANNÉE	(178 528) \$	93 872 \$	1 782 494 \$	1 697 838 \$	602 077 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

21. ÉTAT DES RÉSERVES

	Aménagement et planification		Gestion des déchets solides		2016
	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	
ACTIFS					
Encaisse	-	\$	2 414 \$	-	2 414 \$
Dépôts à terme	-	-	355 463	-	355 463
Intérêts courus à recevoir	-	-	-	816	816
À recevoir du fonds de fonctionnement général	15 000	10 000	930 360	1 088 853	2 044 213
SURPLUS ACCUMULÉ	15 000 \$	10 000 \$	1 288 237 \$	1 089 669 \$	2 402 906 \$
REVENUS					
Intérêts	-	\$	5 480 \$	3 483 \$	8 963 \$
Transfert du fonds de fonctionnement général	-	-	-	350 000	350 000
	-	-	5 480	353 483	358 963
DÉPENSES					
Frais bancaires	-	-	24	-	24
Transfert au fonds de fonctionnement général	-	-	34 500	-	34 500
	-	-	34 524	-	34 524
SURPLUS (DÉFICIT) POUR L'ANNÉE	-	\$	(29 044) \$	353 483 \$	324 439 \$

Nom de l'investissement

Dépôt à terme

Encaisse

Montant du principal

355 463 \$

2 414 \$

Taux d'intérêt

1,850%

- %

Maturité

15 novembre 2018

S/O

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

21. ÉTAT DES RÉSERVES (suite)

Résolution du conseil concernant la contribution du fonds de fonctionnement général (Résolution du 15 novembre 2017):

Proposé par Donald Gauvin, appuyé par Charles Doucet qu'une somme de 350 000\$ soit transférée du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de capital.

Résolution du conseil concernant la contribution au fonds de fonctionnement général (Résolution du 21 juin 2017):

Proposé par Charles Comeau, appuyé par Rejean Guitard qu'une somme de 30 000 \$ plus taxe soit transférée du fonds de réserve général de fonctionnement au fonds de fonctionnement général afin de réaliser des projets de recherches et développement.

Je certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes des résolutions adoptées aux dites réunions:

Jocelyne Hachey

Directrice générale

Commission de services régionaux Chaleur

Date

Secau Municipal

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

22. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉCONCILIÉ AU BUDGET CSP

	Collaboration et planification régionale	Aménagement et planification	Gestion des déchets solides	Amortissement Immobilisations	Transferts	Total
REVENUS						
Ventes de services	-	\$ -	\$ 3 626 263	-	\$ -	\$ 3 626 263
Frais facturés aux membres	250 692	576 881	1 243 825	-	-	2 071 398
Autres revenus	-	-	183 500	-	-	183 500
Intérêts	-	-	3 000	-	-	3 000
Surplus	24 670	2 219	251 534	-	(278 423)	-
Transfert des fonds internes	192 658	-	10 000	-	(202 658)	-
	468 020	579 100	5 318 122	-	(481 081)	5 884 161
DÉPENSES						
Administration	425 320	78 000	556 387	-	-	1 059 707
Gouvernance	32 700	-	-	-	-	32 700
Services de planification et d'inspection des bâtiments	-	461 381	-	-	-	461 381
Coûts après clôture	-	-	365 630	-	-	365 630
Services de gestion des déchets solides	-	-	2 630 821	1 441 068	(191 253)	3 880 636
Services financiers:						
- Mauvaisés créances	-	-	1 000	-	-	1 000
- Intérêts et frais bancaires	-	400	27 000	-	-	27 400
- Autres charges financières	-	-	9 100	-	-	9 100
- Transfert aux fonds internes	10 000	39 319	1 728 184	-	(1 777 503)	-
	468 020	579 100	5 318 122	1 441 068	(1 968 756)	5 837 554
SURPLUS	-	\$ -	\$ -	(1 441 068)	\$ 1 487 675	\$ 46 607

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

23. ANNEXE AUX REVENUS

	(Non audité) 2017 Budget	2017 Actuel	2016 Actuel
REVENUS			
<u>Vente de services</u>			
Frais de déversement - industriel, commercial et institutionnel	3 289 763 \$	3 370 719 \$	3 130 810 \$
Déchets de construction et de démolition	324 000	404 379	346 770
Matières recyclables	12 500	33 386	608 859
	3 626 263 \$	3 808 484 \$	4 086 439 \$
<u>Frais facturés aux membres</u>			
Frais de collaboration et planification régionales	250 692 \$	280 546 \$	143 610 \$
Frais des services locaux - planification et inspection des bâtiments	576 881	576 883	513 793
Frais de déversement	1 243 825	1 280 278	1 086 162
	2 071 398 \$	2 137 707 \$	1 743 565 \$
<u>Autres revenus</u>			
Planification et développement	- \$	4 537 \$	3 642 \$
Déchets solides	183 500	1 562 822	55 083
	183 500 \$	1 567 359 \$	58 725 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

24. ANNEXE AUX DÉPENSES

	(Non audité) 2017 Budget	2017 Actuel	2016 Actuel
DÉPENSES			
<u>Administration</u>			
<i>Administration</i>			
Bureau de la directrice générale	164 440 \$	166 098 \$	138 421 \$
<i>Gestion financière</i>			
Audit externe	22 000	15 857	14 472
<i>Autres</i>			
Assurance responsabilité civile	4 500	3 267	2 968
Honoraires professionnels	2 000	271	1 009
Relations publiques	3 500	4 122	2 449
Dépenses de bureau	18 800	17 585	10 871
Traduction	15 000	13 709	12 939
Mesure d'urgence régionales	21 000	19 814	20 334
Planification régionale	18 000	17 997	62 524
Tourisme	156 080	160 588	-
	238 880	237 353	113 094
<i>Planification locale</i>			
Honoraires professionnels	3 000	6 180	7 850
Relations publiques	16 000	11 155	13 709
Dépenses de bureau	59 000	54 652	57 530
	78 000	71 987	79 089
<i>Déchets solides</i>			
Administration	403 387	324 382	326 987
Assurance responsabilité civile	45 000	58 417	58 994
Honoraires professionnels	19 000	16 079	19 308
Dépenses de bureau	89 000	89 915	75 051
	556 387	488 793	480 340
	1 059 707 \$	980 088 \$	825 416 \$
<u>Services financiers</u>			
Intérêts et frais bancaires	27 400 \$	40 284 \$	16 345 \$
Intérêts sur la dette à long terme	-	130 293	128 126
Mauvaises créances	1 000	13 316	-
Coût du financement temporaire	9 100	7 377	-
	37 500 \$	191 270 \$	144 471 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

24. ANNEXE AUX DÉPENSES (suite)

	(Non audité) 2017 Budget	2017 Actuel	2016 Actuel
DÉPENSES (suite)			
<u>Gouvernance</u>			
Honoraires	22 500 \$	29 699 \$	21 841 \$
Déplacement	2 000	2 554	2 334
Réunions	8 200	7 512	6 422
	32 700 \$	39 765 \$	30 597 \$
<u>Services de planification et d'inspection des bâtiments</u>			
Personnel	444 981 \$	404 201 \$	401 203 \$
Publicité	250	365	27
Comité consultatif en planification	11 150	7 644	8 332
Autres dépenses	5 000	3 246	4 144
	461 381 \$	415 456 \$	413 706 \$
<u>Services de gestion des déchets solides</u>			
Installations de production personnel	1 086 468 \$	1 120 142 \$	1 062 749 \$
Station et bâtiment	354 500	357 478	372 840
Machinerie et équipement	395 000	321 015	338 085
Opérations d'enfouissement	466 600	434 442	385 772
Poste de pesage	38 000	45 424	61 746
Réacheminement des déchets	89 000	61 050	73 612
Déchets domestiques dangereux	10 000	22 350	57 542
Fonds en fiducie pour l'environnement	-	53 414	64 971
Amortissement	1 441 068	1 441 068	1 120 746
	3 880 636 \$	3 856 383 \$	3 538 063 \$